

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME  
SPÉCIFIQUE

N°302 **BIO**  
**PRESSE**

OCTOBRE 2023



## AGENDA

*(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)*

**Le 7 novembre 2023, Espace Saint-Martin, à Paris 3<sup>ème</sup> (75)**  
3èmes Rencontres des Grandes Cultures BIO, organisées par Arvalis-Institut du végétal, l'ITAB et Terres Inovia  
<https://my.weezevent.com/3emes-rencontres-des-grandes-cultures-bio>

**Le 7 novembre 2023, de 14h à 16h, Web-conférence**  
Web-conférence, organisée par l'Agence BIO : « Mode d'emploi et clés de réussite pour introduire plus de bio local en restauration collective »  
[https://www.weka.fr/actualite/web-conference/mode-d-emploi-et-cles-de-reussite-pour-introduire-plus-de-bio-local-en-restauration-collective/?utm\\_source=brev&utm\\_campaign=LACTUALIT%20E%20LAGENCE%20BIO&utm\\_medium=email](https://www.weka.fr/actualite/web-conference/mode-d-emploi-et-cles-de-reussite-pour-introduire-plus-de-bio-local-en-restauration-collective/?utm_source=brev&utm_campaign=LACTUALIT%20E%20LAGENCE%20BIO&utm_medium=email)

**Le 7 novembre 2023, en webinaire (de 13h à 14h)**  
Les Agrowebinaires du mardi : « Les outils d'aide à la décision pour la transformation des produits bio »  
<https://www.agreenium.fr/numerique/webinaires/les-webinaires-agreeniumacta>

**Du 8 au 12 novembre 2023, au Parc Floral, à Paris (75)**  
Salon Marjolaine  
<https://www.salon-marjolaine.com/>

**Le 9 novembre 2023, au Centre CTIFL de Lanxade, à Prignonieux (24)**  
Rencontre Technique Fruits en Agriculture Biologique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB  
[https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-bio-2023?utm\\_source=brev&utm\\_campaign=DCOM%20-%20ACTUS%20CTIFL%20juillet%202023%20-%202eme%20envoi&utm\\_medium=email](https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-bio-2023?utm_source=brev&utm_campaign=DCOM%20-%20ACTUS%20CTIFL%20juillet%202023%20-%202eme%20envoi&utm_medium=email)

**Du 17 au 19 novembre 2023, à Lyon (69)**  
Salon Zen&Bio  
<https://www.salon-zenetbio.com>

**Le 21 novembre 2023, à l'Institut Agro de Rennes (35)**  
Journée Technique « Porc Bio », co-organisée par l'IFIP et l'ITAB  
<https://ifip.asso.fr/actualites/journee-techniqueporc-bio-ifip-itab-a-rennes/>

**Les 21 et 22 novembre 2023, au Centre international de conférences de Météo France, à Toulouse (31)**  
Université Afterres2050  
<https://afterres2050.solagro.org/2023/09/universite-afterres2050-reservez-les-dates/>

**Du 24 au 26 novembre 2023, à Lille (59)**  
NATURABIO  
<https://www.salon-naturabio.com/>

**Du 28 au 30 novembre 2023, au Parc des expositions de Montpellier, à Pérols (34)**  
SITEVI  
<https://www.sitevi.com/>

**Le 30 novembre 2023, à Bruxelles (Belgique)**  
IFOAM Organics Europe Meets Business 2023  
<https://www.organics-europe.bio/events/ifoam-organics-europe-meets-business-2023/>

**Le 7 décembre 2023, à Auch (32)**  
Colloque de l'Agriculture Biologique de Conservation 2023 : « Stockage et rémunération du carbone : quelles perspectives en agriculture biologique ? » (organisé par les Bios du Gers)  
<https://www.helloasso.com/associations/gabb32-le-groupe-ment-des-agriculteurs-bio-du-gers/evenements/colloque-de-l-abc-2023>

## AGENDA (SUITE)

**Du 16 au 18 janvier 2024, au Parc des Expositions, à Angers (49)**  
SIVAL  
<https://www.sival-angers.com/>

**Les 22 et 23 janvier 2024 (digital)**  
Session digitale du salon Millésime BIO  
<https://www.millesime-bio.com/>

**Du 29 au 31 janvier 2024, au Parc des expositions de Montpellier (34)**  
Salon Millésime BIO  
<https://www.millesime-bio.com/>

**Du 13 au 16 février 2024, à Nuremberg (Allemagne)**  
Salons Biofach 2024 & Vivanness 2024  
<https://www.biofach.de/en>

**Du 24 février au 3 mars 2024, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)**  
Salon International de l'Agriculture  
<https://www.salon-agriculture.com/>

**Du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2024, à A Coruña (Espagne)**  
Salon BioCultura  
<https://www.biocultura.org/>

**Du 12 au 14 mars 2024, à Angers (49)**  
Journées de Printemps de l'AFPF  
<https://afpf-asso.fr/journees-de-printemps-2024>

**Du 19 au 21 mars 2024, à Montpellier (34)**  
Colloque : « Les interactions culture-élevage, leviers de résilience des agricultures face aux crises du 21<sup>ème</sup> siècle ? »  
<https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr/>

**Du 9 au 12 mai 2024, à Barcelone (Espagne)**  
Salon BioCultura  
<https://www.biocultura.org/>

**Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)**  
Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture  
Contact : [chloe.ranoux@aurabio.org](mailto:chloe.ranoux@aurabio.org)

**Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)**  
Salon La Terre est Notre Métier  
<https://www.salonbio.fr/>

**Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)**  
Sommet de l'Élevage  
<https://www.sommet-elevage.fr/>

**Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)**  
Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes  
<https://www.medagri.fr/>  
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

**Du 24 au 27 novembre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)**  
SIMA 2024  
<https://www.simaonline.com/>

Pour plus de dates d'événements bio :

[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

## SOMMAIRE

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Productions animales</b> .....                 | <b>4</b>  |
| Elevage .....                                     | 4         |
| <b>Productions végétales</b> .....                | <b>13</b> |
| Arboriculture .....                               | 13        |
| Fertilisation .....                               | 14        |
| Grandes cultures .....                            | 15        |
| Jardinage .....                                   | 16        |
| Maraîchage .....                                  | 17        |
| Protection phytosanitaire .....                   | 20        |
| Viticulture .....                                 | 21        |
| <b>Marché</b> .....                               | <b>25</b> |
| Filière .....                                     | 25        |
| Santé .....                                       | 31        |
| <b>Ecologie et ruralité</b> .....                 | <b>34</b> |
| Agriculture durable .....                         | 34        |
| Agriculture-environnement .....                   | 34        |
| Développement rural .....                         | 37        |
| Energie .....                                     | 41        |
| Environnement .....                               | 44        |
| <b>Vie professionnelle</b> .....                  | <b>45</b> |
| Etranger .....                                    | 45        |
| Economie .....                                    | 46        |
| Formation .....                                   | 46        |
| Organisation de l'Agriculture Biologique .....    | 47        |
| Politique agricole .....                          | 48        |
| Réglementation .....                              | 49        |
| <b>BREVES ABIODOC</b> .....                       | <b>50</b> |
| Bulletin d'abonnement .....                       | 53        |
| Tarifs du service documentaire .....              | 53        |
| Bon de commande .....                             | 54        |
| Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités ..... | 55        |

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

### RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX


# BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc  
Centre National de Ressources  
en Agriculture Biologique,  
avec le soutien du ministère  
en charge de l'Agriculture,  
de l'Agence Nationale de la  
Cohésion des Territoires,  
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup  
Campus agronomique de Clermont  
89, Avenue de l'Europe  
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)  
Tél : 04.73.98.13.99  
[abiodoc.contact@vetagro-sup.fr](mailto:abiodoc.contact@vetagro-sup.fr)  
[www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>



## PRODUCTIONS ANIMALES

### ÉLEVAGE

#### Témoignage d'une ferme ovine économe et autonome : chez Freddy Gauvrit

JACQUELINE Marie

Freddy Gauvrit est éleveur d'ovins allaitants au Poiré-sur-Vie, en Vendée. Installé sur la ferme familiale, qu'il a convertie à l'agriculture biologique en 2007, ses maîtres mots sont la sobriété et l'autonomie. Le troupeau de 340 brebis de race vendéenne et leur suite sont au pâturage toute l'année. Les brebis ne rentrent au bâtiment que pour des mises à l'abri occasionnelles, lors des mises bas. Côté matériel, l'éleveur a fait peu d'investissements, mais l'ergonomie est l'un des points faibles du système. À l'exception des minéraux qu'il achète à l'extérieur, toute l'alimentation est produite sur les 104 hectares de la ferme : prairies permanentes et temporaires, méteil et maïs en guise de concentrés, choux et betteraves pour les agneaux. Avec une sélection génétique "naturelle", sélectionnant les animaux les plus rustiques, Freddy Gauvrit a mis en cohérence les caractéristiques de ses animaux avec la recherche de sobriété du système. Tous les agneaux sont vendus en direct, à 50 % dans des magasins locaux et à 50 % directement aux consommateurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46815>  
 ATOUT TREFLE (L') N ° 108, 15/03/2023, 3 pages (p. 8-10)

réf. 302-091

#### Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs bovins lait bio

REDON Marie / JOUFFROY Mathilde /  
 L'ARTISANT Stéphane / ET AL.

Le volet « Élevage » du programme Cap Protéines vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires français. Dans le cadre de ce programme, les pratiques et les systèmes de production de certains élevages (répartis sur l'ensemble du territoire français) favorisant l'autonomie protéique de l'exploitation ont été détaillés sous forme de fiches techniques. Une vingtaine d'entre elles portent sur des élevages bovins lait conduits en agriculture biologique. Ces derniers ont mis en place plusieurs stratégies : diversifier les fourrages, optimiser la gestion de l'herbe, travailler sur la qualité des fourrages... Pour cela, ces éleveurs ont actionné plusieurs leviers techniques, que ce soit au niveau des prairies ou des cultures (séchage en grange, implantation de luzerne, de prairies multi-espèces, de cultures dérobées riches en légumineuses, de méteil grain, production et toastage de protéagineux...) ou au niveau de la conduite d'élevage (pâturage tournant, pâturage tournant dynamique, pâturage au fil avant et arrière, topping, vêlages groupés au printemps pour valoriser au mieux la pousse de l'herbe...). Chaque fiche contient ainsi : des renseignements sur l'exploitation qui a mis en place ces stratégies/leviers ; des informations techniques sur la mise en place de ces derniers ; des données technico-économiques liées à leur mise en œuvre. Ces fiches évaluent également ces stratégies et leviers à l'aide d'indicateurs portant sur différents aspects : l'autonomie protéique, la facilité de mise en œuvre, le coût de mise en œuvre, le délai de réponse et l'impact environnemental. D'autres fiches pourront venir compléter ces témoignages. Elles seront disponibles sur le site internet du programme Cap Protéines.

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs>  
 2022, 18 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE /  
 TERRES INOVIA

réf. 302-001





## Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs ovins viande bio

WOILTOCK Alexine / BARJOU Marie-Line /  
GUYON Claire / ET AL.

Le volet « Élevage » du programme Cap Protéines vise à accroître l'autonomie protéique des élevages de ruminants et des territoires français. Dans le cadre de ce programme, les pratiques et les systèmes de production de certains élevages (répartis sur l'ensemble du territoire français) favorisant l'autonomie protéique de l'exploitation ont été détaillés sous forme de fiches techniques. Au moins huit d'entre elles portent sur des élevages ovins viande conduits en agriculture biologique. Ces élevages ont mis en place plusieurs stratégies : faire pâturer le plus possible le troupeau (agneaux d'herbe), augmenter la teneur en protéines des fourrages, produire ses aliments concentrés pour finir les agneaux en bergerie... Pour cela, les éleveurs ont actionné plusieurs leviers techniques, que ce soit au niveau des cultures fourragères (implanter des prairies multi-espèces et/ou des méteils, semer des prairies sous couvert, implanter des couverts végétaux pour favoriser le pâturage hivernal, planter des arbres fourragers, recourir à des plantes à tanins pour améliorer l'efficacité protéique des rations...) ou au niveau de la conduite d'élevage (faire des agneaux de report engraisés à l'herbe, recourir à des races favorables aux agnelages en plein air et à l'engraissement à l'herbe, pratiquer le pâturage tournant, adapter le pâturage pour faire face au changement climatique...). Chaque fiche contient ainsi : des renseignements sur l'exploitation qui a mis en place ces stratégies/leviers ; des informations techniques sur la mise en place de ces derniers ; des données technico-économiques liées à leur mise en œuvre. Ces fiches évaluent également ces stratégies et leviers à l'aide d'indicateurs portant sur différents aspects : l'autonomie protéique, la facilité de mise en œuvre, le coût de mise en œuvre, le délai de réponse et l'impact environnemental. D'autres fiches pourront venir compléter ces témoignages. Elles seront disponibles sur le site internet du programme Cap Protéines.

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs>  
2022, 8 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE /  
TERRES INOVIA

réf. 302-002

## La Pastothèque. Référentiel des milieux pastoraux du Sud de la France dans un contexte de changement climatique. Tome 1 : Montagne : étages alpin, subalpin et montagnard

DODIER Hermann / GARDE Laurent /  
GENEVET Emmanuelle / ET AL.

De la mer aux sommets des montagnes, les troupeaux des éleveurs pastoraux se nourrissent en parcourant des pelouses sèches et humides, des landes, des garrigues et des maquis, des sous-bois feuillus et résineux. Sur ces milieux non cultivables, c'est par la seule pratique pastorale que les éleveurs auront à s'adapter aux accidents climatiques plus fréquents et plus intenses. C'est pourquoi il est nécessaire de reconnaître les milieux pastoraux les plus sensibles et d'identifier les plus résilients, susceptibles de fournir des solutions au pâturage. C'est, en effet, l'atout majeur des végétations pastorales que de proposer une diversité de structures et de compositions floristiques avec laquelle il faut savoir jongler, de saison en saison. Herbes grossières, buissons comestibles et abris des sous-bois fournissent une palette de possibilités en complément de l'herbe verte et tendre. La Pastothèque est éditée en deux tomes, Montagne et Méditerranée. Conçue par la plupart des services pastoraux avec l'appui de chercheurs, elle propose une typologie unifiée des milieux pastoraux. Elle permet de les caractériser, décrit les fonctions d'alimentation mobilisables sur chacun, quantifie les ressources et aborde leur fonctionnalité climatique pour fournir aux éleveurs, aux bergers et aux acteurs du monde pastoral, quelques clés d'adaptation aux effets du changement climatique. Le tome 1 est consacré à la montagne.

2023, 508 p., éd. CARDÈRE ÉDITEUR

réf. 302-081



## La méthode RHAPORC : Apprécier les facteurs qui modulent la relation homme-animal pour l'améliorer

COURBOULAY Valérie / DEPOUDENT Caroline /  
RAMONET Yannick / ET AL.

En élevage, la relation entre l'éleveur et ses animaux est un élément important de la durabilité : en effet, elle influence la production, mais aussi les conditions de travail, le plaisir de travailler, la qualité de vie, la santé et la sécurité des éleveurs. Elle constitue également un élément-clé de l'acceptabilité sociale de l'élevage, car elle caractérise, en partie, l'éthique professionnelle des éleveurs. Enfin, elle participe au bien-être des animaux, lors des interactions et des manipulations, et elle est un des indicateurs de ce bien-être animal. Le projet Casdar RHAPorc (Relation Homme-Animal en élevage Porcin, 2016-2020) avait pour objectif de développer des outils pour aborder ces questions avec les éleveurs de porcs, en exercice ou en formation, et pour améliorer leur RHA, à la fois au bénéfice de l'homme et des animaux. Ce document est composé de plusieurs parties. La partie introductive, dans laquelle est rappelée l'importance de la RHA dans les activités d'élevage, décrit les capacités sensorielles et cognitives spécifiques du porc. Le corps du document est constitué de fiches qui permettent d'évaluer les nombreux paramètres qui peuvent moduler la relation éleveur-animal, qu'ils soient inhérents aux éleveurs, aux animaux, mais aussi à la configuration de l'élevage et à l'organisation du travail : - Le discours de l'éleveur sur son travail avec les animaux ; - Le comportement de l'éleveur lors de la manipulation des animaux ; - Le comportement des animaux en présence de l'humain ; - La perception de la santé des animaux ; - L'organisation du travail ; - L'environnement de travail ; - Les risques associés à la situation de travail, ou sécurité au travail.

<https://tinyurl.com/yckce9cb>

2020, 68 p., éd. IFIP - Institut du Porc / CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

réf. 302-043

## Colloque ADMM 20 juin 2023 (Lempdes) – Retour en vidéos !

LEU Orlane

Le 20 juin 2023, le réseau ADMM (Agriculture Durable de Moyenne Montagne) organisait un colloque intitulé « Le Massif central face aux défis agricoles de demain : les agriculteurs partagent leurs expériences ! ». Les changements climatiques, sociétaux, économiques et sanitaires créent un contexte d'incertitude pour l'agriculture du Massif central. Entre atténuation, adaptation et anticipation, il est nécessaire de développer des systèmes d'élevage plus résilients, autonomes et économes. Divers leviers sont déjà actionnés par des éleveurs du réseau ADMM : semer du méteil, faire du report sur pied, dimensionner son élevage, pâturer des végétations semi-naturelles, faire du sursemis, diversifier son système... Ces éleveurs ont été invités à échanger sur leurs pratiques et leurs questionnements lors de ce colloque, qui a réuni plus de 70 participants. Plusieurs vidéos font un retour en images de cette journée. Les deux premières correspondent aux enregistrements des présentations de la matinée, qui portaient sur les thèmes suivants : 1 - À quels changements climatiques et économiques sont confrontés les agriculteur-ice-s du réseau ADMM et comment ils y font face ? ; 2 - Entre évolutions sociétales et transformation du travail, comment les agriculteur-ice-s du réseau ADMM traitent ces angles morts des changements climatiques ? Les deux vidéos suivantes synthétisent les réflexions des deux ateliers participatifs de l'après-midi : l'un portait sur les compétences et les connaissances à acquérir et à transmettre en tant qu'agriculteur pour faire face aux changements climatiques et sociétaux ; et l'autre portait sur la diversification et les productions végétales comme leviers d'adaptation pour l'agriculture du Massif central. Les trois dernières vidéos rapportent les témoignages de certains participants : Thierry Turlan de la DRAAF AURA, Elodie Perret du PNR Livradois-Forez et Chantal Chassaing de VetAgro Sup.

<https://www.agriculture-moyenne-montagne.org/article243.html>

2023, 7 vidéos, éd. RÉSEAU AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE (ADMM)

réf. 302-007



## Mémoire de Fin d'Etudes : Evaluation des performances techniques, économiques et environnementales des systèmes allaitants biologiques du Massif central qui engraisent en majorité à l'herbe

BROSSILLON Simon

Ce mémoire de stage de fin d'études a été réalisé par Simon Brossillon, élève ingénieur à l'ESA (École supérieure d'agricultures), dans le cadre du projet BioViandes. L'objectif de ce stage était de caractériser au mieux les systèmes allaitants biologiques du Massif central qui valorisent l'herbe dans l'alimentation de leurs animaux. Pour cela, les performances de 28 élevages bovins allaitants bio de ce territoire, qui engraisent la majorité de leurs animaux, ont été évaluées selon : 1) leur capacité à répondre aux attentes de la filière viande bio ; 2) leurs résultats économiques et les coûts de production de l'atelier viande ; 3) leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) ; 4) leurs impacts en matière de compétition feed-food et d'utilisation des terres. Les résultats montrent que les qualités des carcasses obtenues sont majoritairement conformes aux attentes de la filière longue, la vente directe permettant de commercialiser les animaux les moins conformés. Concernant le volet économique, les systèmes qui valorisent le plus l'herbe sont économes en intrants et maîtrisent leurs charges de mécanisation : ils semblent ainsi plus rémunérateurs que les autres systèmes. Les émissions de GES des exploitations bio étudiées, par unité de surface, ainsi que ramenées à l'unité produite, sont équivalentes, voire inférieures à celles des exploitations conventionnelles. Les systèmes qui maximisent l'herbe concurrencent très peu l'alimentation humaine et sont ainsi producteurs nets de protéines consommables par l'Homme. Pour produire de la viande, les systèmes étudiés mobilisent une surface de terres équivalente aux références disponibles. La majorité de ces surfaces sont toutefois des terres non labourables, qui ne sont donc pas en concurrence directe avec la production pour l'alimentation humaine.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire\\_evaluation-performances-tech-eco-envir-systemes-allaitants-bio-mc-herbe\\_sbrossillon.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire_evaluation-performances-tech-eco-envir-systemes-allaitants-bio-mc-herbe_sbrossillon.pdf)  
2022, 115 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 302-008

## Zoom : Estimation des coûts de production 2022 des élevages suivis en référence sur le Massif central

PINEAU Christèle / BROSSILLON Simon /  
DALLAPORTA Bastien

Cette synthèse présente une première estimation des coûts de production 2022 des élevages bovins allaitants biologiques du Massif central suivis dans le cadre des projets BioViandes et BioRéférences. L'année 2022 a été marquée, sur le plan climatique, par une sécheresse quasi généralisée sur l'ensemble du territoire français et, sur le plan économique, par une forte inflation des intrants (+ 20 % en un an). Cette inflation est, en partie, compensée par la hausse des prix des gros bovins et des animaux maigres (type broutard). Comment s'en sortent les élevages allaitants bio (suivis depuis plusieurs années dans le cadre de ces projets) ? Qu'en est-il de l'évolution de leurs coûts de production entre 2020 et 2022 ? Des graphiques détaillent les évolutions, pour les élevages étudiés, des coûts de production des systèmes naisseurs-engraisseurs de bœufs bio et des systèmes naisseurs-engraisseurs de veaux bio. Globalement, même si les élevages étudiés sont de faibles consommateurs de concentrés, ils en achètent néanmoins une petite part et ils ont subi l'augmentation des prix entre 2021 et 2022. Par ailleurs, l'impact de la hausse du prix du carburant se traduit par une hausse importante des charges de mécanisation. Ainsi, comme l'ensemble des charges ont augmenté entre 2021 et 2022, les coûts de production des systèmes étudiés ont connu une hausse de 10 %.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom\\_estimation-couts-production-2022-elevages-references-massif-central.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom_estimation-couts-production-2022-elevages-references-massif-central.pdf)  
2023, 2 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 302-009



**Grassland biodiversity and ecosystem functions benefit more from cattle than sheep in mixed grazing: A meta-analysis**

*La biodiversité et les fonctions écosystémiques des prairies bénéficient davantage de la présence de bovins que de celle d'ovins dans les pâturages mixtes : Une méta-analyse (Anglais)*

SU Jishuai / XU Fengwei / ZHANG Yi

La plupart des études se concentrent principalement sur les impacts du pâturage monospécifique (bovins ou ovins) sur la biodiversité et sur les services écosystémiques des prairies. Les effets du pâturage mixte bovins-ovins sont moins étudiés. Cette méta-analyse, qui examine les impacts du pâturage mixte, c'est basée sur des études provenant principalement d'Europe, des États-Unis et de Chine. En général, les impacts des bovins et des ovins sur la biodiversité et sur les fonctions écosystémiques des prairies sont différents. Le pâturage de bovins seuls (monospécifique) augmente la diversité végétale et la teneur en carbone organique du sol, tandis que le pâturage d'ovins seuls (monospécifique) a moins d'impacts sur la prairie. Comparé au pâturage monospécifique, le pâturage mixte bovins-ovins (à une intensité de pâturage modérée) favorise une biodiversité multiple et améliore les fonctions des écosystèmes. Plus précisément, le pâturage mixte augmente la biodiversité, l'accumulation de carbone dans le sol et améliore la structure des communautés végétales. À noter que les bovins ont plus d'influence que les ovins sur les avantages du pâturage mixte pour la gestion durable des prairies. Autre bénéfice, le pâturage mixte peut accroître la production animale : la présence de bovins stimule considérablement le gain de poids vif total. Ainsi, cette étude suggère que le pâturage mixte présente des bénéfices pour maintenir simultanément la biodiversité et les fonctions écosystémiques, tout en favorisant la production de viande.

<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2023.117769>

JOURNAL OF ENVIRONMENTAL MANAGEMENT N ° Volume 337, 01/07/2023, 10 pages (p. 1-10)

réf. 302-018

**Les chiffres des premiers croisés de Thorigné**

D'ALTEROCHE François

Dans le Maine-et-Loire, la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, conduite en agriculture biologique, travaille sur un nouvel itinéraire technique visant à produire des bouvillons et des génisses abattus plus jeunes et plus légers. Les animaux concernés sont issus de croisements entre des génisses limousines et un taureau Angus. Lancée en 2019, cette expérimentation a publié ses premiers résultats à l'automne 2022, présentés dans cet article.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 308, 01/11/2022, 1 page (p. 36)  
réf. 302-099

**Réussir le sevrage des porcelets bio**

FRÜH Barbara / HAGMÜLLER Werner / WALKENHORST Michael / ET AL.

Le sevrage des porcelets constitue un défi de taille pour nombre d'éleveuses et d'éleveurs. La perte d'appétit, le déficit immunitaire et la diarrhée post-sevrage entraînent souvent une baisse des performances et des pertes d'animaux. La réussite ou l'échec de l'élevage se révèle souvent dès les premiers jours suivant le sevrage. L'optimisation des conditions de logement, de la gestion du sevrage (mesures à prendre avant et après le sevrage) et de l'alimentation à cette période peut contribuer, de manière décisive, à éviter les pertes d'animaux et à limiter l'utilisation de médicaments. Cette fiche technique, éditée par le FiBL, aborde les difficultés liées au sevrage des porcelets et présente des mesures visant à prévenir les problèmes, voire à y remédier en cas d'urgence.

<https://orgprints.org/id/eprint/46138/>

2023, 16 p., éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 302-073





## Assurer la sécurité fourragère en climat sec

LEU Orlane

Jean-Michel Favier, éleveur de bovins allaitants biologiques dans l'Hérault, dans une zone de moyenne montagne sèche (milieu volcanique), a mis en place un système d'élevage basé sur la valorisation de parcours naturels. Ce système lui permet de faire pâturer quasiment toute l'année, malgré des périodes de sécheresse. Il a repris l'exploitation, qui était déjà en bovins viande, en 2012. Il a changé de race pour opter pour une race plus rustique (l'Aubrac). Il a également été très vigilant vis-à-vis de l'éducation des jeunes animaux, afin qu'ils s'habituent à manger la végétation présente dans les parcours. Il engraisse 70 % de ses animaux et a changé son circuit de commercialisation, en passant de la vente en filière longue (via une coopérative) à la vente en circuits courts. Depuis 2021, il peut transformer ses produits grâce à un atelier de découpe bio collectif, monté avec l'appui du Civam Empreinte. Pour sécuriser son autonomie fourragère, dans un contexte de changement climatique, il actionne principalement deux leviers : le report sur pied et des échanges foin-fumier avec des céréaliers bio basés en plaine.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 102, 01/10/2022, 2 pages (p. 4-5)

réf. 302-021

## Des débuts en bio en demi-teinte

ROVERCH Nicolas / ROVERCH Christine / WICHELER Eurydice

Nicolas et Christine Roverch se sont installés, en 2008, dans les Côtes d'Armor, créant ainsi l'EARL de Gliz ar Hant. En 2022, ils y élèvent 65 vaches laitières croisées, dont les 300 000 litres de lait sont collectés par Biolait. Si, dès son installation, le couple s'est orienté vers un système herbager et autonome, accompagné par le CEDAPA, franchir le pas de l'agriculture biologique leur a demandé plus de temps et a nécessité de lever certains freins humains, notamment la crainte de ne pas réussir à désherber les quelques parcelles de maïs restantes. Ce fut chose faite en 2020 (début de conversion en 2018). Malheureusement, la conjoncture défavorable aux filières biologiques a quelque peu terni le tableau : malgré la satisfaction de ne plus utiliser de pesticides, l'amélioration des résultats économiques repose essentiellement sur la baisse des charges et le prix du lait n'est pas au rendez-vous.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46915>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 108, 01/09/2022, 2 pages (p. 58-59)

réf. 302-105

## Welfare issues and potential solutions for laying hens in free range and organic production systems: A review based on literature and interviews

*Problèmes de bien-être et solutions potentielles pour les poules pondeuses dans les systèmes de production en plein air et biologiques : Étude basée sur la littérature et des entretiens (Anglais)*

BONNEFOUS Claire / COLLIN Anne / GUILLOTEAU Laurence / ET AL.

Si les systèmes d'élevage en plein air et en agriculture biologique sont favorables au bien-être des poules pondeuses, on y rencontre toutefois certains problèmes sanitaires ou comportementaux. À travers cet article, les auteurs ont cherché à identifier les principaux problèmes rencontrés dans ces systèmes en Europe, ainsi que les solutions à même d'y remédier. Les résultats proviennent de la littérature et des résultats de projets de recherche, ainsi que d'interviews d'experts réalisés dans le cadre du projet PPILOW. D'un point de vue sanitaire, le risque infectieux est plus important dans les systèmes en plein air, mais plusieurs méthodes préventives peuvent être appliquées pour le limiter : mesures de biosécurité, renforcement des défenses naturelles, phytothérapie et aromathérapie. Autre facteur de risque inhérent à ces systèmes d'élevage en plein air : l'exposition aux aléas climatiques et à la prédation. L'aménagement des parcours, avec des zones ombragées, et l'éventuel recours à des animaux de garde sont ici préconisés. Ces parcours doivent également être pensés de manière à "donner envie" aux poules et aux poulettes d'exprimer pleinement leurs comportements. Au-delà de ces stratégies, l'influence des facteurs génétiques, prénataux et nutritionnels des poules élevées en plein air doit être étudiée de manière plus approfondie.

<https://doi.org/10.3389/fvets.2022.952922>

FRONTIERS IN VETERINARY SCIENCE N ° Volume 9, 05/08/2022, 15 pages (p. 1-15)

réf. 302-106



## Dossier : Le pâturage

DELAGNES Nathalie / ÉQUIPE DE CONSEILLERS TECHNIQUES BIOLAIT / LE ROUX Erwan / ET AL.

L'herbe, et notamment le pâturage, est une des clés de voûte de l'élevage de bovins biologiques. Dans ce dossier, réalisé après un été 2022 sec et chaud partout en France, des conseillers, des experts techniques et des agriculteurs partagent leurs expériences autour de la gestion du pâturage en bio, et ce, à différents stades de vie des bovins. Bien qu'étant une pratique ancestrale, le pâturage n'en requiert pas moins une certaine technicité, et il ne cesse d'être testé et évalué. Sont ainsi abordées différentes thématiques et techniques : les principes de base à respecter, les différentes techniques (libre, au fil, topping...), l'aménagement du parcellaire (sur le GAEC du Coteau de l'Aber, dans le Finistère), le pâturage tournant et ses variantes (dynamique ou simplifié), les points de vigilance quant à la couverture des besoins alimentaires et à la gestion des risques sanitaires, la gestion du parasitisme lors de la mise à l'herbe des génisses (chez Jean Raynal, éleveur dans le Doubs), le pâturage des veaux dès le plus jeune âge (sur la station expérimentale de Trévarez, dans le Finistère, et chez Mathias Ploteau et Noémie Richard, en Loire-Atlantique), la complémentation de la ration avec des feuillages d'arbres (chez Joël Clavel, éleveur en Haute-Loire), le technopâturage (sur la SCEA de la Ferme du Parc dans l'Aube, chez Emmanuel Desbois en Loire-Atlantique et sur le GAEC de la Renardière dans la Manche), l'élevage de bœufs croisés à l'herbe en complément d'un système laitier (chez Stéphane Mancel dans la Manche), le pâturage des vaches taries (au GAEC les Prés de Trégréhen dans le Morbihan), le pâturage régénératif pour les taries et les génisses (chez Jean-Marc Huet, en Sarthe), le pâturage toute l'année (sur l'EARL du Grand Molard, dans le Rhône), et le co-pâturage, pâturage de plusieurs espèces d'herbivores (au GAEC du Coudray, dans l'Eure).

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 108, 01/09/2022, 42 pages (p. 3-44)  
réf. 302-108

**Pâturage tournant dynamique : "Adapter la part d'herbe pâturée avec le besoin animal" ; Emmanuel Cagnin, en Haute-Garonne : "Mon passage en bio a été un déclencheur" ; Yannick Przeszlo, dans le Nord : Pâturer mieux et plus en prairies permanentes**

RIPOCHE Frédéric

Le pâturage tournant dynamique permet d'améliorer la qualité et la quantité d'herbe produite par la prairie. Carole Mérienne, technicienne à la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, revient sur les points-clés de cette technique accessible à tous, à condition de bien observer la pousse de l'herbe et le comportement animal. Taille des parcs ou des paddocks, longueur de la rotation, durée de repos des parcelles, stade de l'herbe à l'entrée ou à la sortie des paddocks, autant d'éléments à prendre en compte, mais la technique, une fois bien maîtrisée et adaptée au potentiel de la ferme, reste souple. Certes, il faut investir dans les chemins, les clôtures ou dans l'abreuvement. Cependant, les résultats sont là en termes de rendement fourrager, de qualité de l'herbe produite, de niveau de production de lait ou de viande. Mettre en place cette technique amène aussi d'autres réflexions et des évolutions dans le système. C'est ce qu'illustrent les témoignages de deux producteurs de lait en bio, l'un en Haute-Garonne et le second dans le département du Nord. Tous deux gèrent 27 hectares de leur SAU en pâturage tournant dynamique. Chacun présente ses pratiques. Pour eux, cette technique est synonyme de nombreux avantages, avec des retombées positives en matière économique, en lien avec des charges plus faibles et un lait produit de meilleure qualité. Cette pratique demande une bonne organisation, mais permet, au final, plus de temps libre à consacrer à autre chose. Ces deux éleveurs travaillent à toujours mieux rentabiliser le pâturage et tous deux sont passés en monotraite, l'un en 2021 et l'autre en 2023.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46942>  
BIOFIL N ° 146, 01/03/2023, 7 pages (p. 64-70)

réf. 302-062



## Elevage extensif à l'herbe : des atouts sous-estimés

AUBERT Claude

Dans cet article, l'auteur indique que la neutralité carbone, pour l'élevage extensif à l'herbe, est possible dans certaines conditions (chargement, temps de séjour sur une parcelle, flore de la prairie, maximisation du pâturage...). Les émissions de méthane par les bovins sont en partie compensées par la séquestration de carbone dans les prairies, cette compensation étant généralement estimée à moins de 40 %. L'auteur montre qu'il peut être beaucoup plus élevé si l'élevage est extensif et si la part d'herbe dans la ration est très élevée. Par ailleurs, il estime que la méthode employée par l'Institut de l'Élevage surévalue les émissions de N2O pour les systèmes extensifs ayant des apports d'azote organique. Les prairies arborées peuvent aussi augmenter la séquestration de carbone. L'auteur signale également les bénéfices apportés par une alimentation maximisant l'herbe pour les consommateurs de produits laitiers ou carnés (plus grande richesse en nutriments). Pour lui, il serait intéressant de développer un label national garantissant une proportion d'herbe (en majorité pâturée) importante dans l'alimentation des ruminants. Pour l'auteur, l'élevage extensif à l'herbe est, en effet, une solution d'avenir, même si le cheptel bovin est encore trop élevé sur Terre.

[https://www.depecheveterinaire.com/elevage-extensif-a-l-herbe-des-atouts-sous-estimes\\_679C4E853869A667.html](https://www.depecheveterinaire.com/elevage-extensif-a-l-herbe-des-atouts-sous-estimes_679C4E853869A667.html)

LA DÉPÊCHE TECHNIQUE N ° 201, 01/01/2023, 4 pages (p. 19-22)

réf. 302-064

## Dossier : De l'eau de qualité et en quantité dans les prés

D'ALTEROCHE François

Le contexte actuel de changement climatique rend cruciale la question de l'abreuvement des bovins, notamment au pré : comment apporter assez d'eau, de qualité, en limitant les coûts et le travail, tout en respectant la ressource ou encore l'environnement ? Ce dossier permet un rappel sur les besoins des animaux, selon leur âge ou selon le type d'alimentation, besoins qui peuvent augmenter de 50 % à partir d'une température de 25 ° et de 100 % au-dessus de 30 °, voire plus en l'absence d'ombre. Au pré, des points-clés sont à prendre en compte : favoriser des points d'abreuvement à moins de 200 m de la zone de pâturage, avoir des abreuvoirs de bonnes dimensions, selon notamment la taille du troupeau, avoir un volume et un débit suffisants et veiller aussi à l'hygiène (algues, boue, bactéries...). Diverses solutions peuvent être mises en œuvre pour permettre un abreuvement de qualité, respectueux de la ressource et de l'environnement à partir de ruisseaux, avec un exemple d'aménagement réalisé sur le GAEC de la Bergeronnette (63), avec l'aide du Parc naturel du Livradois-Forez. Le forage peut être aussi une solution. C'est l'option mise en œuvre sur le GAEC Courteix (63), en AB, pour répondre, toute l'année, aux besoins en eau de son troupeau de 65 charolaises. L'installation permet de pomper l'eau à 40 m de profondeur et, grâce à un réseau enterré de tuyaux, d'amener l'eau sur les parcelles de pâturage, ainsi que dans la stabulation. Dans le Cher, David Deneuve, éleveur bio à la tête d'un troupeau de 55 limousines, a développé le pâturage tournant dynamique en optant pour l'abreuvement avec des bacs mobiles. Faciles à déplacer, ils sont branchés sur des tuyaux amenant l'eau du réseau, positionnés sous les clôtures, en partie dissimulés par l'herbe. Ceci permet aux animaux de pâturer jusqu'à décembre, selon la ressource en herbe et la portance du sol.

REUSSIR BOVINS VIANDE N ° 306, 01/09/2022, 11 pages (p. 18-28)

réf. 302-048



## Mélanges de semences pour prairies de longue durée : Règles concernant les espèces et variétés

AFPF

Cet article apporte des conseils concernant le choix des semences et la composition des mélanges pour les prairies de longue durée (3 ans et plus). Il est tout d'abord recommandé d'utiliser des variétés du Catalogue Français ou, à défaut, celles du Catalogue Européen. Seules les variétés du Catalogue Français ont subi avec succès des tests dans les conditions pédoclimatiques françaises (d'importantes différences de qualité peuvent exister, comme, par exemple, au niveau du développement de la rouille sur le ray-grass d'Italie ou de celui de l'oïdium sur le trèfle incarnat). Il faut aussi prendre en compte la capacité des espèces à s'associer en regardant le pouvoir de concurrence. Cette notion est complexe car elle prend en compte plusieurs critères : vitesse d'installation, pouvoir de concurrence au printemps, pousse estivale... Cet article détaille les caractéristiques agronomiques de plusieurs espèces fourragères, dont leur pouvoir de concurrence, ainsi que les compatibilités ou incompatibilités ou indomptabilités entre espèces (à l'aide d'un tableau). Ces espèces sont réparties en quatre grandes catégories : les espèces majeures de graminées (ray-grass anglais, ray-grass hybride, dactyle, fétuque élevée, fétuque des prés, fléole), les espèces majeures de légumineuses (trèfle blanc, luzerne, trèfle violet), les espèces mineures avec un intérêt fourrager (festulolium, sainfoin, lotier corniculé, trèfle hybride) et les espèces mineures présentant moins d'intérêt fourrager, mais remplissant d'autres fonctions dans le mélange (pâturin des prés, fétuque rouge, minette).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47019>  
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 936, 01/10/2022,  
3 pages (p. 20-22)

réf. 302-302





## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

### ARBORICULTURE

#### Guide Arbo 2023 – PFI-BIO

GHION Karine / SAGNES Jean-Louis /  
DORDOLO Marie / ET AL.

Ce guide Arbo 2023 propose des stratégies de protection pour les vergers du Sud-Ouest de la France. Il décrit des méthodes de protection fruitière intégrée (PFI) et des méthodes de protection applicables en agriculture biologique. Ces stratégies sont détaillées pour les espèces fruitières suivantes : abricotier, cerisier, kiwi, noyer, pêcher, poirier, pommier, prunier et raisin de table. Ce guide présente également les canevas de traitement pour chacune de ces espèces (stade végétatif ou époque à laquelle il faut réaliser le traitement, maladie ou ravageur ciblé, traitement administré, dose, autres observations), tout en distinguant, à chaque fois, la conduite à suivre en agriculture biologique et en PFI. Des tableaux récapitulent également les différents produits phytosanitaires (insecticides, fongicides...) qui peuvent être utilisés, en précisant s'ils sont utilisables ou non en agriculture biologique.

[https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Occitanie/Productions\\_techniques/guide\\_arbo\\_ca82\\_2023.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Productions_techniques/guide_arbo_ca82_2023.pdf)

2022, 96 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE TARN-ET-GARONNE / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE

réf. 302-084

#### Guide Arbo 2023 : Fruits à coques – PFI-BIO

GHION Karine / SAGNES Jean-Louis /  
DORDOLO Marie / ET AL.

Ce guide Arbo 2023 consacré aux fruits à coques présente les canevas de traitement (sous forme de tableaux) sur amandiers, châtaigniers, noisetiers et noyers (stade végétatif ou époque à laquelle il faut réaliser le traitement, maladie ou ravageur ciblé, traitement administré, dose, autres observations), tout en distinguant, à chaque fois, la conduite à suivre en agriculture biologique et en PFI. Un tableau récapitule également les différents produits cupriques qui peuvent être utilisés.

[https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/075\\_Inst-Tarn-et-Garonne/6-PDF\\_PAGES\\_STATIQUES/1-Productions\\_et\\_techniques/Arboriculture\\_et\\_raisin\\_de\\_table/Guides\\_techniques/guide\\_arbo\\_fruitscoque\\_2023\\_web.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/075_Inst-Tarn-et-Garonne/6-PDF_PAGES_STATIQUES/1-Productions_et_techniques/Arboriculture_et_raisin_de_table/Guides_techniques/guide_arbo_fruitscoque_2023_web.pdf)

2023, 16 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DE TARN-ET-GARONNE / CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE

réf. 302-083



## Pistache et grenade : Des filières émergentes en Provence

CATHALA Agnès

En Provence, plusieurs démarches à l'initiative d'agriculteurs visent à développer de nouvelles filières dans l'objectif de diversifier les productions tout en s'adaptant au changement climatique. C'est notamment le cas de la pistache, dont les dernières traces de production en France datent de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est en 2016 qu'ont émergé les premiers échanges sur la culture du pistachier entre trois agriculteurs et un chef d'entreprise confiseur. Quelques années après, ont été fondés l'association "Pistache en Provence", le syndicat France Pistache, un GIEE "Diversifier les exploitations provençales avec la culture de la pistache" qui réunit sept agriculteurs, et plusieurs projets ont été mis en place. Fin 2022, 200 hectares avaient été plantés. Une autre culture émergente d'intérêt est celle de la grenade, sur laquelle travaillent deux GIEE qui concernent, respectivement, 13 agriculteurs dans le Var (GIEE porté par l'association "Grenade Sud France") et 14 agriculteurs (accompagnés par Bio de Provence) dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Ce second groupe cultive, au total, 40 hectares en agriculture biologique. Outre les défis techniques à relever, ces groupes travaillent activement sur les filières qui seront en capacité de valoriser ces nouvelles productions.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46877>  
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 292, 01/11/2022, 4 pages (p. 10-13)

réf. 302-098

## FERTILISATION

### Comment faire un bon compost pour une bonne utilisation en maraîchage ?

LINCLAU Olivier / PEDEN Maëla

En agriculture, il existe différents types de composts (compost jeune et compost mûr) et ces derniers doivent suffisamment monter en température pour être hygiénisés. Dans le sol, la minéralisation de la MO est liée à l'activité biologique intense (ABI) qui varie en fonction de plusieurs paramètres (conditions pédoclimatiques, porosité du sol, nutriments et humus disponibles...). L'ABI doit être soutenue par les maraîchers lorsque les températures sont basses et que la plante cultivée croît, ce qui correspond, en Bretagne, à janvier pour les cultures sous tunnel et à février-mars pour les cultures en plein champ. Il faut alors apporter un engrais facilement dégradable (ex : fientes), un engrais vert ou un compost jeune. Ce dernier correspond à de la matière organique (ex : fumier) qui a été brassée afin d'engendrer une hygiénisation (fermentation qui induit une augmentation de la température entre 60 et 70 °C, ce qui rend le compost généralement indemne de pathogènes). Le compost peut être épandu entre 10 et 30 jours après le premier brassage. Quant au compost mûr, il ne contient plus d'énergie rapide pour les bactéries, mais il contribue à maintenir de l'humus colloïdal. Ce type d'apport est intéressant pour former des réserves pour l'activité biologique, ainsi que pour favoriser la rétention d'eau et de nutriments. Le délai est de minimum trois- quatre mois pour obtenir ce type de compost.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 2 pages (p. 6-7)  
réf. 302-031



## GRANDES CULTURES

### Destruction mécanique des couverts végétaux et désherbage mécanique précoce des cultures d'hiver

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE

Ce bulletin technique aborde deux thématiques : le désherbage mécanique précoce des cultures d'hiver, et la destruction mécanique des couverts végétaux au printemps. Le désherbage mécanique précoce s'effectue à l'aveugle, c'est-à-dire entre le semis et la levée de la culture. Il peut être réalisé par un passage de herse étrille, de roto-étrille ou de houe rotative. Déjà pratiqué par les agriculteurs sur des cultures de printemps, il peut aussi être réalisé sur des céréales à paille semées à l'automne, si les conditions pédoclimatiques le permettent. Il sera efficace sur des adventices au stade fil blanc, et le sera peu sur des adventices aux stades 1 feuille et 2 feuilles. Des encarts listent les conditions de réussite d'un désherbage mécanique précoce sur une culture d'hiver, ainsi que les causes d'inefficacité. Les réglages du matériel de désherbage mécanique sont également évoqués. Concernant les couverts végétaux, une fois leur développement réussi, il faudra les détruire pour laisser la place à la culture de printemps. La destruction d'un couvert est une étape cruciale puisqu'elle va conditionner la réussite de la culture suivante. Des focus sont réalisés sur deux outils adaptés pour cette opération de destruction : la fraise rotative et la désherbeuse à disques Orbis. Ces focus apportent des informations sur leurs conditions d'utilisation et renvoient vers des vidéos permettant de les visualiser en fonctionnement.

[https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA\\_BIO/GC\\_AB\\_BULLETIN\\_OCTOBRE\\_2022\\_VF.pdf](https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GC_AB_BULLETIN_OCTOBRE_2022_VF.pdf)

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES  
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 20, 01/10/2022, 15 pages  
(p. 1-15)

réf. 302-003

### Faciliter le suivi des cultures avec l'outil tour de plaine

DURAND Bérengère

Le Civam du Sud Charente a compilé dix années d'expériences et d'acquisition de connaissances sur les grandes cultures dans ses carnets « Tour de plaine ». Les agriculteurs de ce réseau ont décidé, depuis de nombreuses années, de réduire le travail du sol, de mettre en place des couverts végétaux et de diversifier leurs cultures pour atténuer les effets du changement climatique et pour répondre aux enjeux de la transition agroécologique. Afin de rendre les paysans et paysannes plus autonomes dans l'accès aux connaissances, dans la réalisation de diagnostics de parcelles ou de sols et dans l'élaboration de solutions, le Civam du Sud Charente a créé les carnets « Tour de plaine », en collaboration avec des experts. Cet outil repose sur deux entrées complémentaires : « Connaître son sol et les plantes bio indicatrices » et « Suivre les cultures pendant leur cycle » (incidents sur les cultures, auxiliaires, plantes adventices qui pourraient concurrencer la culture...). Les carnets « Méthode » permettent d'effectuer un tour de plaine ou de réaliser un diagnostic de son sol, tandis que les carnets « Reconnaissance, caractéristiques, leviers d'actions » permettent d'agir sur les principaux ravageurs, maladies, carences, flore spontanée et auxiliaires de protection.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 102,  
01/10/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 302-022



## Choisir ses variétés de blé tendre : Un OAD pour les bio

BIOFIL

Dix ans après le lancement d'un outil d'aide à la décision (OAD) gratuit nommé « Choix des variétés de blé tendre », une version de cet OAD est disponible pour les agriculteurs biologiques. Cette version se base sur 18 critères de sélection (ex : le débouché visé, la qualité des grains, la résistance aux maladies, le pouvoir couvrant, la hauteur, la précocité, etc.) et sur 25 caractéristiques variétales, tout en prenant en compte les spécificités liées à une conduite en agriculture biologique, ainsi que les facteurs propres à chaque exploitation. Cet OAD repose sur une base de données actualisée, avec des critères de filtrage et une fonction de comparaison qui permettent de cibler les variétés les plus adaptées. La base de données utilisée est solide et mise à jour régulièrement grâce aux résultats d'essais du réseau partenarial Expebio, qui est animé par Arvalis, Chambres d'agriculture France et l'ITAB.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46961>  
BIOFIL N° 148, 01/07/2023, 1 page (p. 8)

réf. 302-110

## JARDINAGE

### Panique sur la pomme de terre

JULLIEN Jérôme

Cet article, consacré à la pomme de terre, présente les pratiques préventives (associations, rotation, amendements organiques, densité de plantation, arrosage...) qui limitent l'apparition des maladies et des ravageurs. Pour éviter les attaques de mildiou, des variétés tolérantes sont proposées, dans un encart, selon la saisonnalité souhaitée. Des moyens curatifs (interventions humaines, insectes auxiliaires, produits répulsifs...) sont présentés pour lutter contre les principaux ennemis de la pomme de terre : le mildiou, les doryphores et les pucerons.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 260, 01/05/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 302-044

### Dossier : Prêts à tout ! Ombrières, arrosage, stockage de l'eau...

BUTHOD Véronique / CHAUFFREY Joseph / RIVOIRE Josselin / ET AL.

Dans ce dossier, les lecteur-rices et les rédacteur-rices des Quatre Saisons du Jardin Bio partagent leurs conseils d'aménagements et de choix d'équipements pour aider le jardin à résister à la chaleur (ombrières, systèmes d'arrosage et de stockage de l'eau...), mais aussi parfois au vent et à la pluie, ainsi que les bons gestes à réaliser en cas de gelées tardives. Au sommaire : - Tous à l'abri ! ; - Microporeux vs goutte-à-goutte ; - Arroser sans pression ; - Comment stocker l'eau ? ; - Attention aux gelées ! ; - Quelle épaisseur de paillage ?

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 260, 01/05/2023, 14 pages (p. 29-42)

réf. 302-045

### Kiwis : De l'exotisme au jardin

MAHDI Omar

Le kiwi s'adapte plutôt bien aux conditions climatiques françaises ; cependant, les climats secs et venteux lui sont défavorables. La culture du kiwi demande assez peu d'entretien : il s'agit principalement de protéger les lianes des gelées tardives et de les arroser suffisamment, tout au long de leur vie. Le kiwi (l'actinidia) étant dioïque, il est nécessaire de planter des mâles et des femelles, bien qu'il existe des variétés autofertiles de kiwi (mais beaucoup moins productives). Le kiwi a besoin d'une structure solide pour soutenir ses lianes (pergola, mur...) et une taille fin février est nécessaire pour une bonne production. Dans cet article, Jean-René Wenk, producteur de kiwis bio à Moncrabeau (47), et Denis Genier, arboriculteur bio à Vetouzac (19), partagent des conseils de culture : implantation, taille, contrôle des ravageurs et des maladies (le chancre bactérien du kiwi, la cochenille blanche du mûrier, la punaise diabolique, etc.), traitements préventifs, récolte. Un encart présente le kiwaï, un cousin du kiwi, sur lequel le surgreffage de kiwi donne de bons résultats.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 260, 01/05/2023, 4 pages (p. 64-67)

réf. 302-049





## Le potager du Paresseux frappé par le changement climatique

HELMSTETTER Didier

Dans cet ouvrage, Didier Helmstetter, ingénieur agronome basé en Alsace, partage des techniques de jardinage nouvelles et adaptées au réchauffement climatique et à ses effets. Comment esquiver les étés, avec les risques récurrents de canicule ? Comment échapper aux débauches d'arrosage ? Sans trop se fatiguer, comment cultiver davantage, bien plus tard en automne et jusqu'en hiver ? Comment installer ses légumes bien plus tôt au printemps ? Comment échapper aux gelées qui, malgré le réchauffement climatique, restent en embuscade ? Pour chacun de ces axes, l'auteur relate son expérience avec les innovations techniques qu'il met en œuvre : divers châssis, tampons thermiques, serre froide, voiles, espèces et variétés les plus adaptées... et toujours sans aucun travail du sol, sans engrais, sans compost et sans buttes. Du coup, obtenir des radis roses à Noël a été une sorte de défi qu'il s'est lancé pour illustrer les nouvelles possibilités qui s'offrent aux jardiniers gourmands et respectueux du vivant.

2022, 450 p., éd. TANA ÉDITIONS

réf. 302-066

## La chayotte, *Sechium Edule*, serait-elle la plante miracle ?

DE LA VAISSIERE Jean / DESMOULINS Ariane

Cucurbitacée peu répandue en France, la chayotte (ou christophine, choucho) est une plante de fin de saison qui, à condition de bénéficier d'un grand support solide pour son développement, produit une grande quantité de fruits. La chayotte a besoin d'un sol profond, d'une chaleur suffisante et d'une certaine humidité (arrosage en pulvérisation ou en pluie fine) ; craignant le gel sur ses feuilles, elle devra être mise hors gel (serre chauffée...) à l'automne et en hiver, avant sa plantation en terre. Pratiquement toutes les parties de la chayotte sont comestibles (jeunes pousses, bourgeons terminaux, feuilles, tubercules et fruits), à l'exception des lianes et des tiges ligneuses (qui peuvent être utilisées pour le textile).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46880>

NATURE & PROGRES N ° 143, 01/06/2023, 2 pages (p. 44-45)

réf. 302-071

## MARAÎCHAGE

### Les ravageurs de la tomate – Nouvelle-Aquitaine

NAULLET Alexis

Ce bulletin technique indique comment lutter contre les principaux ravageurs de la tomate : tuta absoluta ; acariose bronzée ; noctuelles ; aleurodes ; punaises. Pour chaque ravageur, sont précisés : les dégâts qu'il cause ; son cycle biologique et les conditions favorables à sa présence ; des méthodes de lutte préventives et curatives.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/maraichage-legumes-ppam/>

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 34, 01/03/2023, 10 pages (p. 1-10)

réf. 302-061

### Fiches techniques Maraîchage : Pour des systèmes maraîchers autonomes et économes

FEDERATION REGIONALE DES CIVAM DE POITOU-CHARENTES

De plus en plus de maraîchers, qui sont souvent non issus du milieu agricole, s'installent sur de petites surfaces, et donc relativement accessibles en matière de foncier. Sensibles à l'environnement, ces néo-agriculteurs se tournent vers de nouvelles pratiques et aspirent à de nouvelles conditions de travail. Cette compilation de cinq fiches aborde plusieurs thématiques travaillées par des groupes de maraîchers des CIVAM de Poitou-Charentes : - le maraîchage sur sol vivant, avec un zoom sur les couverts végétaux et les engrais verts ; - l'approvisionnement de la restauration collective en légumes pour diversifier ses débouchés ; - la production de semences potagères, dans une optique d'autonomie et d'adaptation au changement climatique ; - l'organisation, clé de la sérénité sur la ferme ; - la phytothérapie pour renforcer le sol et protéger la plante. Ces fiches sont ponctuées de témoignages d'agriculteurs, y compris en bio, et de conseils techniques.

<https://www.civam.org/reseau-civam-poitou-charentes/ressources/fiches-techniques-maraichage/>

2021, 10 p., éd. FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIVAM DE POITOU-CHARENTES

réf. 302-093



## Variétés exemptes de fusion cellulaire pour la culture maraîchère

FIBL / BIOLAND / BIO SUISSE / ET AL.

Dans le cadre de la reproduction hybride, la lignée mère ne doit pas s'autoféconder. Aussi, pour de nombreuses espèces végétales, les sélectionneurs s'appuient sur la stérilité mâle cytoplasmique (CMS) naturelle. Toutefois, aucune CMS naturelle n'a encore été observée chez les espèces de choux et les salades du groupe Cichorium, comme la chicorée, le radicchio et la chicorée pain de sucre. C'est pourquoi la fusion cellulaire (technique de génie génétique) a commencé à être utilisée à partir des années 1970 pour transférer la CMS aux brassicacées et chicorées. Les associations d'agriculture biologique en Allemagne, en Autriche, en France et en Suisse rejettent cette technique de sélection et de multiplication. Elles souhaitent promouvoir la disponibilité de variétés qui n'ont pas été produites avec cette méthode de sélection discutable. Ce document présente la liste de toutes les variétés disponibles de choux, d'endives, de radicchio, de chicorée pain de sucre et de persil racine qui n'ont pas été obtenues grâce à une CMS transmise par fusion cellulaire pour 2022/2023. Cette liste est mise à jour chaque année et est contraignante (donc obligatoire) pour les producteurs de Bioland, Naturland, Demeter, Bio Austria, Label FNAB, Bio Cohérence et Biobreizh.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1672-varietes-sans-fc.pdf>

2022, 14 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 302-030

## Rencontre technique Légumes en agriculture biologique

RICHARD Alice / MAILLET Hervé / LERAY Laetitia / ET AL.

Une rencontre technique, co-organisée par le CTIFL et l'ITAB et consacrée aux légumes en agriculture biologique, s'est tenue, le 29 novembre 2022, à Balandran (30). L'objectif de cette rencontre était de présenter, aux producteurs, aux techniciens et aux chercheurs, les dernières connaissances scientifiques et techniques sur la production et la commercialisation des légumes biologiques. Les interventions ont porté sur des enjeux et des questionnements auxquels fait face la filière : marché des légumes biologiques, gestion des punaises et réduction du travail du sol. Les supports d'intervention portent sur les thématiques suivantes : - État des lieux du marché des légumes biologiques ; - Tendances et pratiques observées sur la production et le marché des légumes bio ; - Diversité des punaises en cultures légumières : Présentation des ravageurs et des auxiliaires les plus importants ; - Leviers biologiques pour le contrôle des punaises phytophages en cultures légumières ; - MELYS : Stratégies de luttés Mécaniques et alternatives contre LYguS spp. en cultures légumières ; - Favoriser la fertilité biologique du sol et la durabilité des systèmes de productions végétales face aux dérèglements climatiques ; - Améliorer la fertilité du sol en production de melons AB grâce à la réduction du travail du sol et à des apports d'amendements organiques ; - Projet SEFerSol : Améliorer la Fertilité du sol par des méthodes innovantes ; - Persyst : Un projet collaboratif sur la fertilité du sol en système maraîcher ; - Réduire et arrêter le travail du sol, un changement systémique : Retours d'expériences du GIEE MSV Drôme-Ardèche.

<https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-agriculture-biologique>

2022, 10 supports d'intervention, éd. CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

réf. 302-124



## Palissage : des solutions en matières biodégradables !

CARRIÇO Eva

En maraîchage, le palissage des cultures d'été est très chronophage, que ce soit lors de la mise en place, lors de l'entretien ou lors du retrait de la culture. De nouvelles techniques émergent régulièrement pour faciliter la tâche aux producteurs. Les innovations portent actuellement sur le recours à des matières biodégradables, qui permettent de limiter l'usage du plastique et de gagner un temps précieux lors du retrait des cultures d'été. Cet article apporte des précisions et des astuces de maraîchers bio quant à l'utilisation de ficelles biodégradables (en jute cinq brins, en jute trois brins, en fibres de bois...) en alternative aux ficelles plastiques habituellement utilisées sur tomates, aubergines, concombres et melons. Il fournit également des informations sur les filets à ramer en coton, en alternative aux filets à ramer en plastique utilisés sur les concombres courts, les haricots à rames, les melons et les pois à ramer. Un encart est également réservé à une nouvelle technique mise en place par des producteurs bio : le palissage des aubergines sur filet à ramer (et non à l'aide de ficelles).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 302-034

## Quelles espèces, variétés, astuces en production de bottes d'Allium primeur ?

LE BRIS Caroline

Les légumes primeurs font partie des incontournables dans la gamme des produits proposés par des fermes maraîchères en circuits courts. La vente de bottes d'Allium primeur est intéressante, puisqu'elle permet de diversifier les familles dans les rotations des cultures sous abri. Pour avoir des Allium le plus tôt possible sur les étals ou dans les paniers de légumes, les maraîchers font souvent le choix de la production hivernée. Quelles sont les espèces et les variétés les plus adaptées à ce créneau ? Quelles sont les astuces pour rentabiliser la phase d'égoûssage pour les aillets (ail) ? Ces questions ont été étudiées par deux fermes maraîchères biologiques de la région Centre-Val de Loire, en partenariat avec Bio Centre, durant les hivers 2020-2021 et 2021-2022. Les tests se sont concentrés sur trois Alliées : l'oignon blanc (pour lequel il existe une large gamme de variétés, mais avec des références qui restent à acquérir, notamment sur le créneau hiverné) ; l'aillet (en travaillant sur sa précocité et en testant différentes techniques d'épluchage et de densité) ; l'échalote, pour pouvoir diversifier la période de récolte et pouvoir, éventuellement, réutiliser les bulbilles sur la ferme. Globalement, les résultats montrent que les échalotes ne sont pas adaptées à ce créneau. En revanche, ces tests ont permis d'acquérir des résultats intéressants (détaillés dans cet article) vis-à-vis des oignons blancs et des aillets.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 4 pages (p. 14-17)

réf. 302-036



## Les légumes primeurs, l'atout fraîcheur des maraîchers

LECHEVALLIER Esther

Les légumes primeurs représentent un atout non négligeable pour les maraîchers qui souhaitent développer la vente directe : ce sont de véritables produits d'appel, dont la fraîcheur ne peut pas être égalée en circuit long, qui permettent de fidéliser le client en début de saison et pour tout le reste de l'année. Les légumes primeurs n'ont pas d'appellation officielle ou protégée (sauf pour la pomme de terre). Ils se définissent par leur position dans la rotation : ils sont semés en hiver et sont vendus d'avril à juin. Leur culture nécessite une maîtrise technique importante, puisque les maraîchers doivent faire face à plusieurs défis : gérer la croissance des légumes dans des conditions climatiques difficiles, gérer l'espace sous abri (les légumes primeurs occupent de la place à partir de l'automne et jusqu'au printemps), gérer le temps de travail au moment de leur entretien et de leur récolte (car il faut aussi planter les légumes d'été), gérer les maladies et les ravageurs sous abri, gérer son offre lors de la commercialisation (avoir un étal suffisamment rempli pour être attractif). Cet article reprend les conseils de Charles Souillot, conseiller indépendant en maraîchage, ainsi que les conseils de plusieurs maraîchers biologiques basés dans les Côtes-d'Armor pour gérer au mieux ces différents défis techniques.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 2 pages (p. 18-19)

réf. 302-037

## La tomate : bien la connaître pour mieux la comprendre

GATINEAU Amandine

La tomate est l'une des cultures phares des maraîchers bio diversifiés. Cependant, il faut bien connaître ses besoins et son équilibre fruits/feuilles pour obtenir de bons rendements. Cet article apporte des éléments sur ses besoins, en matière de température, d'hygrométrie, de luminosité et de fertilisation (notamment en azote et en potasse). Il apporte aussi des conseils sur la densité de plantation et sur l'entretien, pour obtenir des plants productifs, qui ne soient ni trop végétatifs (trop de feuilles, de tiges et de racines par rapport aux fruits), ni trop génératifs (pour éviter trop de stress pour la plante et des fruits sans calibre).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 3 pages (p. 20-22)

réf. 302-038

## PROTECTION PHYTOSANITAIRE

### Remèdes bio à l'essai

ARNOULD Marie

L'association Jardinot, fondée en 1942, compte aujourd'hui 80 centres de jardins familiaux, totalisant 3 000 parcelles prises en charge par des jardiniers amateurs. Depuis la promulgation de la loi Labbé (2019 pour les jardins particuliers), qui interdit l'usage de produits phytosanitaires de synthèse dans les jardins amateurs, l'association a organisé, en 2019 et en 2022, dans plusieurs de ses centres, des ateliers "Jardiner écoresponsable" qui visaient à initier les adhérents à des méthodes naturelles de jardinage : compost, rotations des cultures, usage de produits de biocontrôle... Ces ateliers ont permis de faire un focus sur les ravageurs et les maladies causant le plus de problèmes : mildiou sur les pommes de terre et les tomates ; pucerons sur les haricots, les navets et les poireaux ; taupin et autres larves terricoles sur les légumes-racines et les salades ; altises. Cet article présente les résultats des essais menés en 2022 : purin d'ortie et de prêle sur pommes de terre et sur tomates, combinaison avec un traitement préventif (Bioalgues), pièges à altises...

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 260, 01/05/2023, 3 pages (p. 58-60)

réf. 302-047





## VITICULTURE

### Parcours de vigneron : Domaine Cadeillac – Bertrand Henry ; Domaine de l'Anchois – Stéphan Buffille

ROSE Frédérique / KIEZER Willy

Cet article détaille les pratiques de deux domaines viticoles biologiques français. Le premier se situe en Haute-Garonne. Bertrand Henry a créé le domaine de Cadeillac dans un secteur où la culture de la vigne avait été abandonnée. Il s'est installé en 2005, en achetant et en plantant progressivement ses parcelles. Il gère maintenant 15 ha. Seul vigneron installé dans la région, sans conseillers viticoles ni pairs avec qui échanger, il a vite cherché à être le plus autonome possible. Après de sérieux soucis de santé, il est passé en bio (son domaine est certifié bio depuis 2018). Il met également en œuvre des pratiques biodynamiques. Il poursuit l'objectif d'améliorer constamment la qualité de ses raisins et de ses vins. Pour cela, il est retourné aux vendanges manuelles, il a développé la traction animale, renforcé la biodiversité sur son domaine... Il souhaite aussi vendre son vin le plus localement possible. Le second domaine, le Domaine de l'Anchois (7,5 ha de vignes et 5 ha d'oliviers ; certifié bio depuis 2007 et Demeter depuis 2020), est basé dans les Bouches-du-Rhône, à quelques kilomètres de la Méditerranée, sur les rives de l'étang de Berre. Au départ, Stéphan Buffille cultivait des oliviers, des figuiers et faisait du maraîchage. En 2015, il change de production, en plantant, de manière échelonnée, plusieurs parcelles de vignes avec des cépages anciens, résistants à la sécheresse et à l'oïdium. Il a ainsi misé sur l'originalité et la distinction, avec des cépages aromatiques peu cultivés. Son premier millésime a été pressé en 2019. Ce vigneron a choisi de confectionner des vins naturels, en fermentation spontanée, sans aucun intrant, hormis quelques sulfites. Il poursuit aussi l'objectif de limiter le travail du sol et de bien nourrir la terre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46805>  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 10 pages (p. 24-33)

réf. 302-005

### San Polino : Daniel Fabbro : Biodiversité et sangiovese : pour sublimer le terroir

FURET Arnaud

En Italie, la famille Fabbro a décidé de s'installer en Toscane, sur le domaine San Polino (7 ha), dont les terres ont bénéficié d'un long repos sans cultures, ce qui a été un atout non négligeable pour ces vigneron. Ils sont ainsi devenus les pionniers de la viticulture biologique dans cette zone géographique (le domaine est certifié bio depuis 1994). Le sangiovese, seul cépage cultivé sur le domaine, est sublimé grâce à la préservation des terroirs, qui est l'une des priorités de Daniel Fabbro, le gérant actuel du domaine. Plusieurs pratiques sont mises en place pour préserver l'équilibre des sols : implantation d'engrais verts, compostage et épandage de déchets verts, travail du sol limité... Afin d'obtenir des raisins de qualité, et donc des vins de qualité, le domaine possède un atout : la santé et la richesse de son écosystème. La vendange est entièrement réalisée à la main afin de ne pas endommager le potentiel des baies par l'introduction de machines. Au chai, bien que Daniel Fabbro ne revendique pas de faire des vins naturels, il essaie de limiter au maximum les intrants et d'avoir le moins possible recours au soufre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46806>  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 5 pages (p. 34-38)

réf. 302-006



## Changement climatique : Réfléchir à une nouvelle conduite de la vigne ?

FURET Arnaud

Le plan vertical palissé est le mode de conduite le plus répandu pour la vigne. Avec l'avènement de la mécanisation, il a supplanté les autres pratiques. Néanmoins, les enjeux liés au changement climatique amènent les viticulteurs à revisiter ces autres pratiques. Cet article effectue un tour d'horizon des autres modes de conduite pratiqués en France et en Italie. En Haute-Savoie, les viticulteurs cultivaient la vigne en crosse, ou hautains, sur des troncs morts de châtaigniers, et cultivaient leur potager sous la vigne. Côté italien, il existe encore une grande diversité de modes de conduite. Dans le Piémont et à Donnas, la vigne est cultivée en terrasses sur les coteaux et monte sur une pergola haute (2 m). La vigne recouvre ainsi toute la largeur de la terrasse. A contrario, du côté de Morgex, la vigne est cultivée avec des pergolas basses, situées à 1 m de hauteur, ce qui impose de travailler à genoux. Ces différences de conduite sont liées au climat : en altitude, les pergolas basses font profiter la vigne de la réverbération du sol, ce qui permet aux raisins d'arriver à une bonne maturité ; tandis que, dans les vallées, les pergolas hautes assurent un rafraîchissement des baies et une bonne aération. En Sicile, sur l'Île de Pantelleria, les vignes sont conduites ad alberello (en nid d'oiseau) : la plante est installée dans un trou creusé dans un sol volcanique et est taillée en gobelet de telle sorte que le feuillage capte la moindre humidité. Par ailleurs, dans le Jura, le Domaine Pignier expérimente une conduite haute et retombante pour un cépage hybride résistant. En raisin de table, à Moissac, une expérimentation porte sur une conduite en T-Bord (une sorte de pergola à port retombant).

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46861](http://www.abiodoc.com/boutique/46861)  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 43-45)

réf. 302-012

## Les vins blancs de macération : À la découverte de la couleur orange

EUVRARD Robin

Les vins orange sont des vins issus de raisins blancs ayant macéré avec leurs matières solides (peaux, pépins, pulpes, voire rafles) pendant toute ou partie de leur fermentation. Comme pour un vin rouge. Au départ très confidentiels, ces vins blancs de macération sont de plus en plus populaires auprès des consommateurs et des vigneron. Ils occupent désormais une place entière dans l'univers des vins. La macération des cépages blancs présente en effet des avantages œnologiques, dont une meilleure conduite de la fermentation des moûts. Par le contact avec le raisin, le moût va s'enrichir en matières solides, extraits secs, acides gras, polyphénols, cations, oligoéléments, etc., c'est-à-dire en éléments favorables à la dynamique des levures et protecteurs contre d'autres micro-organismes. Les vinifications « nature » font ainsi une place de choix aux vins orange depuis de nombreuses années. Cet article apporte quelques conseils en matière de vinification des vins orange.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46862](http://www.abiodoc.com/boutique/46862)  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 4 pages (p. 46-49)

réf. 302-013



## Utilisation des PNPP : S'inspirer de la biodynamie pour améliorer ses pratiques ?

ROSE Frédérique

Inrae de Colmar porte le projet VitiREPERE PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes). Débuté en 2023 et financé par Ecophyto 2022-2025, il a pour objectif de valoriser les pratiques et les connaissances des vigneronnes sur l'utilisation de PNPP (dont les préparations biodynamiques) en viticulture. Pour cela, ce projet se base sur la méthode de recherche-action participative REPERE, et mobilise à la fois des sciences humaines et la biologie. Il s'appuie aussi sur un réseau de vigneronnes biodynamiques, par le biais d'un partenariat avec Biodynamie recherche et le Syndicat international de vigneronnes en culture biodynamique. Les partenaires du projet souhaitent aussi mobiliser des vigneronnes conventionnelles et biologiques qui utilisent des PNPP. Au total, le projet devrait impliquer une quinzaine de groupes de viticulteurs, constitués chacun de 15-20 vigneronnes, répartis sur le territoire national. Les vigneronnes seront d'abord interrogées individuellement sur les PNPP qu'elles utilisent : Lesquelles ? Pourquoi celles-là ? A quel moment les appliquent-elles ? Dans quelles conditions ? Comment sont-elles préparées ? D'où viennent-elles ? Avec quels résultats ? Elles discuteront et débattront ensuite ensemble sur les PNPP lors d'ateliers, afin de mettre en évidence les points communs, les désaccords et les différences d'utilisation. Ces différents points seront ensuite étayés et mis en résonance avec la littérature scientifique.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46863](http://www.abiodoc.com/boutique/46863)  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 2 pages (p. 50-51)

réf. 302-014

## Matériels et intrants – Vu au Vinitech-Sifel

VITISBIO

Cet article présente huit matériels ou intrants destinés à la culture de la vigne et utilisables en agriculture biologique. Ils ont été présentés lors du salon Vinitech-Sifel : 1 – Actisol a développé un châssis qui peut se fixer à un quad et sur lequel peuvent fonctionner des tondeuses, un rouleau... ; 2 – BAAS (Biology as a solution) a élaboré un piège à spores pour détecter les spores de mildiou, d'oïdium, de black-rot et de botrytis de manière précoce ; 3 – Bayer présente Movida GrapeVision, un outil d'aide à la décision (OAD) qui permet de piloter, à la fois, la gestion du mildiou, de l'oïdium, du black-rot et du botrytis ; 4 – Bliss Ecospray a conçu une rampe de pulvérisation « face par face aéroconfinée » ; 5 – EQO a développé Eqo-Modul, une station pour filtrer et améliorer la qualité de l'eau afin d'optimiser les traitements ; 6 – Resolutions présente son prototype Resoiler, dont l'objectif est de produire un compost de qualité, riche en champignons, servant d'inoculum microbien ; 7 – Sotextho propose un paillage en chanvre, nommé Thorenap, pour les parcelles difficiles à désherber, et a conçu des manchons en laine de mouton, nommés Thorelaine, pour protéger les jeunes plants ; 8 – Vert protect a développé Fog Dragon, une chaudière à biomasse mobile pour lutter contre le gel.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46865](http://www.abiodoc.com/boutique/46865)  
VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 53-55)

réf. 302-015



## Lauréats et nominés du concours Sival Innovation 2023 : Sélection Vitisbio

VITISBIO

Cet article présente des matériels, des intrants et des services destinés à la viticulture biologique qui ont été nominés au concours Sival Innovation 2023. Deux d'entre eux appartiennent à la catégorie « Intrants, protection des cultures, fertilisation et substrats » : le biostimulant Nurspray (développé par SUMI AGRO France), qui vise à activer les mécanismes naturels de tolérance au stress hydrique chez les plantes ; et l'écran de protection physique à l'argile Cle'flo (conçu par Vivagro), qui aide les plantes à résister au stress thermique. Deux innovations appartiennent à la catégorie « Machinisme et automatisme » : Skiterre (conçu par la SARL BG), un outil de désherbage mécanique du cavaillon et de l'intercept ; et Wulp (développé par Praysbee), un équipement de pulvérisation adaptable à tous les pulvérisateurs, qui permet de diffuser le produit phytosanitaire au cœur de la vigne. Trois autres innovations appartiennent à la catégorie « Services et logiciels » : le Label Energie Animale « Agricole », qui est géré par la SFET – Société française des équidés de travail ; Vit'LCA (conçu par le groupe ESA), un logiciel en ligne visant à calculer des impacts environnementaux des pratiques viticoles ; l'atlas agroclimatique du Val de Loire (élaboré par Interloire), une plateforme en ligne qui propose une information spatialisée sur l'évolution climatique et ses conséquences sur la vigne dans ce territoire. La dernière innovation appartient à la catégorie « Solutions pour la production ». Il s'agit d'une eau ozonée pour rincer les bouteilles (proposée par Fourage-CTI), qui permet d'éliminer les aromatisations industrielles du verre.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46866>

VITISBIO N ° 18, 01/01/2023, 3 pages (p. 57-59)

réf. 302-016

## Viticulture biologique : Projets Mildiou Plantes 1 et 2 : Synthèse 2014-2021 : L'utilisation des extraits végétaux dans la lutte contre le mildiou ; Projet Mildiou Plantes 2 : Résultats 2018-2022 sur la réduction de l'utilisation de cuivre en viticulture

MATRAY Bertille

En Pays de la Loire, les projets Mildiou Plantes 1 et 2 se sont penchés, de 2014 à 2022, sur l'utilisation de différents extraits de plantes dans la lutte contre le mildiou sur vignes. Pour ce faire, des essais ont été menés, par la Chambre d'agriculture régionale, en partenariat avec l'ATV49, la CAB et les Lycées agricoles de Briacé et Montreuil-Bellay, chez plusieurs viticulteurs et sur deux plateformes expérimentales, tous en agriculture biologique. Certains sites ont appliqué la même plante toute l'année alors que d'autres ont suivi un programme où les plantes utilisées variaient. Ces modalités étaient comparées à une modalité sans extrait végétal à dose de cuivre équivalente. Les résultats obtenus, malgré l'intérêt de certains d'entre eux, montrent une certaine variabilité, mais, globalement, ne permettent pas de mettre en avant les extraits végétaux comme des alternatives suffisamment robustes comparées au cuivre.

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/agriculture-biologique/>  
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE :  
RÉSULTATS DE RECHERCHE - VITICULTURE N ° 174 et N ° 175, 01/12/2022, 4 pages (p. 1-4) ; p. 1-2 (2)

réf. 302-100





## MARCHÉ

### FILIÈRE

#### Bio augmentée, six voies anti-crise : Où en est-on à mi-2023 ?

DUPONCHEL Laura

Dans cette interview, Sauveur Fernandez, co-auteur du dossier « Bio augmentée » (Bio Linéaires n° 107), fait le point sur le marché en magasins bio et sur les défis à relever pour le secteur. Il décrit trois des six enjeux dont la bio doit se saisir pour sortir de la crise et pour préparer son évolution vers une « bio augmentée », ou « bio 3.0 » : locavorisme, biodiversité de l'offre produit, relationnel.

BIO LINEAIRES N° 108, 01/07/2023, 1 page (p. 25)

réf. 302-051

#### Chiffres 2022 : Le marché bio baisse mais dans une moindre mesure

BIO-LINEAIRES

En 2022, en France, le marché bio à domicile, qui représente 92 % des débouchés bio, a connu un recul de 4,6 % par rapport à 2021, plaçant ainsi la restauration hors domicile (en progression de 17 %) comme potentiel relais de croissance. La baisse de la consommation de produits bio a fortement impacté le chiffre d'affaires des magasins bio (-8,6 %), celui de la grande distribution (-4,6 %) et celui des artisans (-2,6 %). 2 % des entreprises de l'aval (notamment des boulangeries, des boucheries...) ont d'ailleurs renoncé à leur certification. Par contre, la vente directe tire son épingle du jeu, avec une progression de 3,9 % par rapport à 2021, confirmant l'intérêt des consommateurs pour le bio local. Avec 83 % du bio consommé en France d'origine France, le bio ressort comme un marché très territorialisé. Cet article présente les chiffres de l'AB pour 2022 : débouchés, évolution des ventes par circuit de distribution, évolution de la SAU bio, emplois, importations/exportations...

BIO LINEAIRES N° 108, 01/07/2023, 3 pages (p. 30-33)

réf. 302-052

#### Activité des magasins bio : Cinq premiers mois de 2023 ; Les ventes en mai 2023 en MSB en 3 points

OLLIE Bernard

Cet article met en perspective les chiffres relatifs à l'activité en magasins bio, en France, en 2023, en les comparant avec les chiffres des années précédentes, avec, toutefois, quelques précautions : prise en compte des fermetures, de l'effet calendaire (nombre de jours ouverts), de l'évolution des ventes par familles de produits, des écarts de prix avec les produits conventionnels... L'analyse révèle une activité en baisse, baisse modérée au vu du contexte, qui se maintient avec l'alimentaire qui est relativement stable et le non-alimentaire qui connaît une forte diminution.

BIO LINEAIRES N° 108, 01/07/2023, 2 pages (p. 34-35)

réf. 302-053



**Forte augmentation des prix en MSB sur les 6 derniers mois !**

OPTI-MIX

Si la hausse des prix dans les enseignes bio était restée modérée sur les dix premiers mois de l'année 2022 (+3,8 % entre octobre 2021 et octobre 2022), elle s'est fortement accélérée entre octobre 2022 et avril 2023 (+5,2 %), atteignant +9 % depuis octobre 2021. Cette hausse impacte davantage les enseignes bio dont l'assortiment est majoritairement composé de marques nationales. Les familles de produits les plus impactées sont les produits alimentaires (+7,3 % en moyenne), et plus particulièrement les produits de la pâtisserie et de la boulangerie industrielles (+8,4 %).

BIO LINEAIRES N ° 108, 01/07/2023, 1 page (p. 37)

réf. 302-054

**Le bio accessible en prix sur un grand nombre de produits du quotidien**

LA MAISON DE LA BIO

À la demande de La Maison de la Bio, le cabinet de conseil Retail&Detail a réalisé une étude comparative sur les prix du bio et du conventionnel sur des produits du quotidien. Cette étude a permis d'identifier : - 13 produits de grande consommation (sur les 21 étudiés) ayant une solution bio accessible en prix (écart de prix modéré, voire favorable au bio) en optant pour une MDD bio en GMS ou en magasin bio ; - 7 fruits et légumes à prix attractifs, à condition d'effectuer ces achats en magasins bio (le bio est 12 % moins cher en magasins bio qu'en GMS).

BIO LINEAIRES N ° 108, 01/07/2023, 4 pages (p. 40-43)

réf. 302-056

**GMS : Les PGC FLS bio et non bio en avril 2023 ; Les difficultés des PGC FLS bio s'accroissent en GSA**

FAVRE Juliette

En France, en grandes surfaces, les PGC FLS (produits de grande consommation et frais libre service) bio ont enregistré, au premier trimestre 2023, une baisse des ventes en volume. En parallèle, les ventes en valeur des PGC FLS non bio, concernés par une inflation plus élevée que les produits bio, ont augmenté de 12,8 % en un an, alors que les ventes en valeur des PGC FLS bio ont enregistré une progression de 0,3 % en un an. La descente en gamme des Français bénéficie aux marques de distributeurs bio (MDD), plus dynamiques en valeur que les marques nationales bio. Ce contexte défavorable pour la bio, accentué par la contraction de l'offre bio dans tous les circuits, n'entache pas pour autant la sensibilité des Français à la nécessité de bien consommer.

BIO LINEAIRES N ° 108, 01/07/2023, 2 pages (p. 38-39)

réf. 302-055

**Adéquation entre l'offre et la demande en bovins viande bio sur le Massif central - Fiches rééditées en 2023 dans le cadre de la tranche 2 de BioViandes**

BIOVIANDES

Ces quatre fiches synthétisent les attentes exprimées par les opérateurs économiques des filières de viande bovine biologique basés sur le Massif central. Chacune de ces fiches porte sur une catégorie d'animaux : bœufs, génisses, vaches ou veaux (qu'ils soient de races allaitantes ou laitières). Sous forme de graphiques, elles indiquent les caractéristiques attendues en matière d'âge, de poids carcasse, de conformation et de note d'état d'engraissement, selon les principaux débouchés auxquels ces viandes peuvent être destinées : la boucherie artisanale, les rayons traditionnels de magasin (avec un boucher), les rayons libre-service de magasin, la restauration hors domicile, la transformation (ex : en steaks hachés ou en plats préparés). En complément, une analyse des données d'abattage 2021 des bovins bio allaitants nés sur le Massif central permet de visualiser la proportion d'animaux qui répondent à ces attentes. Ces fiches ont été réalisées dans le cadre du projet BioViandes tranche 2. Il s'agit d'une réactualisation des fiches éditées en 2020 dans le cadre de la tranche 1 de ce projet.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/bioviandes\\_adequation-offre-attente-du-marche\\_2023.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/bioviandes_adequation-offre-attente-du-marche_2023.pdf)  
2023, 16 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 302-010



**Zoom attentes de la filière : Les systèmes bovins allaitants biologiques du Massif central qui engraisent majoritairement à l’herbe répondent-ils aux attentes de la filière ?**

PINEAU Christèle / BROSSILLON Simon

Suite aux suivis d’élevages bovins viande biologiques basés dans le Massif central, effectués dans le cadre des projets BioViandes et BioRéférences, un zoom a été réalisé sur la qualité des carcasses des animaux finis (conformation, état d’engraissement et poids carcasse) de onze de ces exploitations. Globalement, ces élevages bio, qui valorisent au maximum l’herbe dans l’alimentation de leurs animaux, obtiennent des poids carcasses équivalents à ceux obtenus dans d’autres exploitations. Au sein de l’échantillon étudié, les qualités de carcasse sont majoritairement conformes aux différentes attentes de la filière longue. La vente directe permet de commercialiser les animaux qui ne correspondent pas aux attentes des circuits longs. Après cette approche générale, des focus sont réalisés sur les différents types d’animaux commercialisés en filière longue : les femelles (vaches et génisses) et les mâles (bœufs et veaux). Pour chacune de ces catégories, les qualités des carcasses obtenues dans les élevages étudiés sont illustrées par des graphiques : poids carcasse, conformation, état d’engraissement et, pour les veaux, couleur de la viande.

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom\\_attentes-filiere-bovins.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom_attentes-filiere-bovins.pdf)  
2023, 2 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 302-011

**Fruits et légumes : Meilleur marché en circuit court ?**

CASALEGNO Elsa

Fin 2022, l'UFC-Que Choisir a réalisé une enquête sur les prix de vente des fruits et légumes dans plusieurs points de vente en circuits courts (vente à la ferme, magasins de producteurs, Amap...) et dans des enseignes de la grande distribution. Verdict : le coût d'un panier de fruits et légumes issus de l'agriculture conventionnelle est le même pour le consommateur en circuits courts et dans la grande distribution (38 €) ; pour les produits issus de l'agriculture biologique, il est inférieur en circuits courts. On note toutefois des disparités selon les fruits ou légumes concernés. L'absence d'intermédiaires (ou la présence d'un seul intermédiaire) limite les marges prises par ces différents intervenants de la chaîne de distribution. Ainsi, si les agriculteurs qui commercialisent en circuits courts s'estiment mieux rémunérés, cela n'impacte pas le prix pour les consommateurs. Après un boom pendant la crise sanitaire en 2020, puis un reflux, les ventes en circuits courts repartent à la hausse, début 2023, dans un contexte de forte inflation.

QUE CHOISIR N ° 623, 01/04/2023, 3 pages (p. 57-59)

réf. 302-094

**Bien manger pour vivre mieux : Manifeste pour un monde plus bio et plus juste**

DE RONNE Pierrick

Alors que la désinformation autour de la bio, l’inflation et le greenwashing brouillent les pistes et menacent le développement d’un système agro-alimentaire durable, Pierrick de Ronne, à Biocoop depuis 2009, montre, dans cet ouvrage, que les enseignes ont un rôle à jouer dans la transition alimentaire. D’après lui, de la même manière que, après la Seconde Guerre mondiale, des moyens gigantesques et des législations hors norme ont été mobilisés pour développer l’agriculture intensive et garantir la souveraineté alimentaire, il est temps, à l’heure de la crise écologique, de mettre les sociétés et les institutions en action pour réussir une nouvelle transition alimentaire.

2023, 134 p., éd. ÉDITIONS DE L'AUBE

réf. 302-065



**Bioportrait : La Fourche, le distributeur spécialisé bio en ligne et partenaire de Biolait, sort son épingle du jeu !**

LE DU Marion

Depuis 2018, le magasin bio en ligne La Fourche distribue des produits de consommation bio, avec l'ambition de rendre la consommation bio accessible à toutes et à tous. Grâce à sa communauté d'adhérents (abonnement à 59 €/an) qui limite les frais de marketing, La Fourche peut diminuer ses marges et pratiquer des prix plus attractifs que dans le commerce physique. Certifié Agri-Éthique France, label de commerce équitable français, le magasin sélectionne ses producteurs et des marques bio engagées dans le respect de la santé des consommateurs, de l'environnement et des producteurs. Courant 2021, La Fourche a mis en place la vente de lait demi-écrémé, de marque La Fourche, en partenariat avec Biolait.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46894>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 111, 01/09/2023, 3 pages (p. 31-33)  
réf. 302-075

**Le réseau Biocoop : Bioportrait d'un "grand témoin" de la bio et de ses défis, à travers 35 ans d'engagement pour la filière**

DE RONNE Pierrick / COLIN Patrick / RINGARD Aurélie

Le réseau Biocoop est né en 1986 de la volonté de consommateurs et de producteurs de soutenir l'agriculture biologique pour développer une consommation bio de qualité. Fin 2021, il comptait 760 magasins, date à partir de laquelle le réseau a commencé à connaître un recul inédit de sa croissance, dans un contexte difficile pour l'ensemble de la filière bio. Dans cet article, Pierrick De Ronne, Président de Biocoop, et Patrick Colin, directeur Amont de Biocoop, font le point sur l'histoire du réseau, son fonctionnement et ses valeurs, ainsi que sur ses orientations pour l'avenir. Parmi les forts enjeux à relever, sont citées l'importance de mieux communiquer sur les valeurs fondamentales de l'agriculture biologique et la nécessité de développer une meilleure complémentarité entre filières courtes et filières longues, dans une démarche de structuration de filières soutenue par le réseau Biocoop.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46909>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 108, 01/09/2022, 3 pages (p. 50-52)  
réf. 302-102

**L'évolution des achats de produits issus de l'agriculture biologique par les ménages français depuis 2015**

FRANCEAGRIMER

Après une période de forte croissance jusqu'en 2019, les achats de produits biologiques par les ménages français ont montré, en 2020, des premiers signes de ralentissement (augmentation des produits bio, mais dans une moindre mesure comparativement à la forte progression des achats de produits conventionnels), ralentissement qui s'est confirmé en 2021 et en 2022. Cette étude fait état de l'évolution des achats de produits issus de l'agriculture biologique, en France, depuis 2015, en examinant des données relatives aux dépenses des ménages, au profil des ménages acheteurs, mais aussi aux ventes par grandes familles de produits... Pour terminer, des pistes de réflexion sont proposées pour comprendre l'origine du recul des achats de produits biologiques. À long terme, les enjeux écologiques devraient continuer de porter la filière bio, à condition de relever les défis auxquels elle est confrontée.

[https://www.franceagrimer.fr/content/download/71396/document/Conso\\_Bio\\_2022.pdf](https://www.franceagrimer.fr/content/download/71396/document/Conso_Bio_2022.pdf)  
2023, 30 p., éd. FRANCEAGRIMER

réf. 302-123

**Les Français et les viandes bio – Avril 2023**

OPINIONWAY

Alors qu'ils sont 92 % à affirmer consommer de la viande, les Français sont 66 % à penser que le bio est la solution pour continuer à manger de la viande dans le respect de l'environnement. Cette enquête, commandée à Opinion Way par la Commission bio d'Interbev, met en lumière les perceptions et les motivations à la consommation de viande biologique chez les Français. À partir d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française, les réponses à l'enquête ont permis d'évaluer : - l'engagement des Français dans des causes sociétales (qualité de l'alimentation, préservation de l'environnement et de la biodiversité, juste rémunération des producteurs...) ; - la consommation de viande et de viande bio (fréquence, lieux d'achat, occasions) ; - les perceptions sur les viandes biologiques et les raisons de consommation de ces viandes.

<https://www.opinion-way.com/fr/component/edocman/opinionway-pour-interbev-les-francais-et-les-viandes-bio-avril-2023/viewdocument/3103.html>  
2023, 29 p., éd. INTERBEV

réf. 302-125





## Dossier de presse : Observatoire des prix des fruits et légumes 2023

FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

Familles Rurales présente, pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive, les résultats de son Observatoire des prix des fruits et légumes, dans l'objectif d'aider les ménages à consommer de manière éclairée en cette période d'inflation et d'étudier la répartition des marges du rayon fruits et légumes. L'étude des prix 2023 porte sur un panier de 9 fruits et 10 légumes frais, conventionnels et bio, présents dans 4 surfaces de vente (hypermarchés, supermarchés, EDMP type hard discount et magasins bio). Cette année, le niveau des prix atteint un nouveau record : le panier en conventionnel a augmenté de 16 % en un an (et de 11 % en bio), soit 3,5 fois plus que l'inflation générale. Respecter le PNNS (Plan National Nutrition Santé) représente entre 5 % et 18 % d'un SMIC net mensuel, pour une famille de 4 personnes, selon la composition du panier (18 % correspondant à du tout bio). Le document indique des prix moyens de fruits et légumes, en agriculture biologique et en agriculture conventionnelle ; et se penche sur le système des marges dans les relations commerciales qui pénalise autant les producteurs que les consommateurs.

[https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/\\_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20fruits%20et%20l%C3%A9gumes%20cor.pdf](https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org/_www/files/ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20fruits%20et%20l%C3%A9gumes%20cor.pdf)

2023, 16 p., éd. FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

réf. 302-126

## C>Terre : Dans le commerce de détail alimentaire, les voies contrastées de l'écologisation

HOCQUELET Mathieu / MAHLAOUI Samira

Dans le cadre du projet de recherche C>Terre (compétences dans la transition écologique, représentations et réalités) conduit par le Céreq, une étude exploratoire a été réalisée à partir de l'analyse de discours institutionnels, de la littérature scientifique et d'entretiens avec des acteurs du secteur, sur les enjeux écologiques dans le commerce de détail. Dans ce secteur « marqué par la diversification des circuits de distribution », comment s'opèrent les dynamiques d'écologisation et comment cela affecte les métiers et les activités ? En la matière, les discours sont très contrastés, entre des grandes enseignes qui structurent le marché mais peinent à renouveler un modèle commercial fondé sur une distribution et une production de masse, des TPE parfois innovantes, où les préoccupations écologiques structurent les activités et qui sont à la recherche d'un modèle économique viable, et les magasins bio qui promeuvent une alimentation de meilleure qualité mais sont tentés d'imiter les process de la GMS. Comment vont évoluer les oppositions entre ces différentes orientations d'écologisation ? Vont-elles aboutir à des circuits de distribution et à des métiers différents, induisant des besoins de formation, eux aussi différents ? Ou observera-t-on un rapprochement avec une des orientations devenant dominante ? Entre différenciation et rapprochement, quel est le rôle des parties prenantes (producteurs, fournisseurs, consommateurs, gérants, salariés, acteurs de la logistique...), chacun étant plus ou moins volontaire dans la démarche d'écologisation ? Est-ce à ces acteurs de décider de l'avenir, ou à la « branche » de décider d'aller au-delà de simples actions de verdissement, ou encore à l'action publique d'engager des actions plus volontaristes, en termes notamment d'emplois et de formation ?

[https://www.cereq.fr/sites/default/files/2022-12/Bref431\\_web.pdf](https://www.cereq.fr/sites/default/files/2022-12/Bref431_web.pdf)  
CÉREQ BREF N ° 431, 01/12/2022, 4 pages (p. 1-4)

réf. 302-041





## Optimiser les circuits courts de proximité avec local.bio

JOUIN Frédéric

Local.bio est une plateforme qui met en relation des producteurs biologiques (toutes productions confondues) avec des consommateurs, des restaurateurs et des collectifs, à une échelle locale. Elle est utilisée par 542 producteurs répartis sur 72 départements, ainsi que par plus de 11 300 consommateurs. Elle propose, aux producteurs, un ensemble complet de fonctionnalités pour décrire leur gamme de produits et la faire évoluer au fil des saisons. Il est possible de créer un point de distribution, éventuellement en commun avec d'autres producteurs, ou de rejoindre un point de distribution déjà existant. Cette plateforme numérique est parfaitement adaptée à un fonctionnement du type AMAP. Parmi ses multiples fonctionnalités, elle peut permettre de payer en ligne, d'éditer un récapitulatif pour préparer les commandes, de trouver d'autres producteurs pour rejoindre un point de distribution commun, de proposer un prix différent pour les restaurateurs et la restauration collective...

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 1 page (p. 23)  
réf. 302-039

## Evolution de l'agriculture bio française : Toujours en croissance, malgré la crise

RIVRY-FOURNIER Christine

Alors que les achats alimentaires se rétractent de 5,1 % en France en 2022, la consommation bio à domicile diminue de 4,6 %, ce qui représente 600 M € de moins par rapport à 2021 (sachant que les prix des produits bio résistent mieux à l'inflation). La part de marché des produits bio est ainsi passée de 6,4 % à 6 %. La plupart des circuits de distribution (GMS, magasins spécialisés, artisans-commerçants...) ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires lié à la vente de produits bio en 2022. Seule la vente directe, qui représente 13 % de la consommation bio, affiche une hausse de 3,9 % de son chiffre d'affaires. Or, pour atteindre l'objectif national de 18 % de bio dans les champs en 2027, il faut des débouchés et, donc, retrouver plus de produits bio dans les assiettes. D'où la nécessité de mettre en place d'importantes campagnes de communication. Néanmoins, en prenant en compte la restauration commerciale et collective, le marché de la bio ne régresse que de 3 % en 2022. Même si les agriculteurs restent prudents, les conversions continuent : 5 330 nouveaux producteurs se sont lancés en bio en 2022 (le cap des 60 000 fermes bio a ainsi été dépassé). Par ailleurs, la moitié des 3 290 arrêts de certification sont dus à des départs à la retraite.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46955>  
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 1 page (p. 6)

réf. 302-004



## Nouvelle-Aquitaine : Bordeaux : 1re métropole labellisée TBE

RIVRY-FOURNIER Christine

Bordeaux Métropole, qui regroupe 28 communes et plus de 800 000 habitants, est la première métropole de France à être labellisée Territoire Bio Engagé. Cette distinction montre qu'il est possible de mener des projets de territoire ambitieux en zone urbaine. Au total, 20,5 % de la surface agricole de cette métropole est en bio et 22 % (en valeur d'achat) des approvisionnements de sa restauration collective sont des produits bio. Bordeaux Métropole avait adopté un nouveau Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2022, qui visait à accompagner l'agriculture biologique pour proposer une alimentation de qualité, mieux rémunérer les producteurs et préserver les ressources (eau, sol, biodiversité...). Par ailleurs, le Sivu Bordeaux-Mérignac (établissement public de coopération intercommunale), qui est la plus grande cuisine centrale de Nouvelle-Aquitaine, est labellisé Établissement Bio Engagé. En 2022, le Sivu a fabriqué et livré 3,8 millions de repas et a atteint 48,8 % de bio dans ses menus. 72 % de ses approvisionnements bio sont issus de productions loco-régionales, via Manger Bio Sud-Ouest. Un encart est aussi réservé à Cyril Fournier, maraîcher bio situé dans l'aire urbaine de Bordeaux, qui témoigne de la nécessité de diversifier ses débouchés, notamment vers la restauration hors-domicile, puisque le marché de la vente directe en frais s'est effondré.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46958>  
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 1 page (p. 7)

réf. 302-040

## SANTÉ

### Le Guide des plantes sauvages : 100 plantes essentielles aux vertus bienfaisantes

MINKER Carole

Bénéficier des vertus des plantes sauvages en faisant d'elles des alliées au quotidien, telle est la promesse de ce guide. Il invite le lecteur à renouer avec les bienfaits des plantes de nos régions. Carole Minker, docteure en pharmacie et spécialiste de phytothérapie et d'aromathérapie, emmène à la découverte de 100 plantes sauvages et de leurs propriétés thérapeutiques, gustatives et énergétiques. Pissenlit, ail des ours, coquelicot, consoude officinale, lavande, lierre terrestre, primevère, berce commune, pâquerette... Ce guide explique comment préparer les plantes (en infusion, en décoction, en teinture mère, en sirop ou en élixir floral) pour soigner les maux du quotidien, par voie interne ou externe, avec les posologies, les précautions d'emploi et des focus pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées. Pour faciliter l'identification et éviter les erreurs de cueillette, chaque plante a sa fiche d'identité illustrée (famille botanique, composition chimique, répartition géographique, biotope, période de floraison), accompagnée de différentes rubriques : santé, cuisine, beauté, cueillette, conservation, espèces proches et confusions possibles.

2023, 288 p., éd. TANA ÉDITIONS

réf. 302-082



## Toxicological Comparison of Pesticide Active Substances Approved for Conventional vs. Organic Agriculture in Europe

*Comparaison toxicologique des substances actives de pesticides approuvées en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique en Europe (Anglais)*

BURTSCHER-SCHADEN Helmut /  
DURSTBERGER Thomas / ZALLER Johann

Beaucoup de débats subsistent autour des substances actives (SA) présentes dans les pesticides utilisables en agriculture conventionnelle ou en agriculture biologique. Une des interrogations concerne les effets non ciblés : les SA (principalement synthétiques) des pesticides utilisés en agriculture conventionnelle ont-elles des effets non ciblés différents de ceux des SA naturelles des pesticides employés en agriculture biologique ? Cette étude autrichienne a analysé la base de données officielle des pesticides autorisés au sein de l'Union Européenne. Elle a ainsi étudié et comparé 256 SA utilisables uniquement en conventionnel (non autorisées en bio) et 134 SA autorisées en bio. Afin d'évaluer leur toxicité, cette étude s'est appuyée sur le système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), ainsi que sur des valeurs indicatives sanitaires, établies par les autorités européennes lorsque les SA présentent un risque pour la santé ou l'environnement (ex : la dose journalière admissible, le niveau acceptable d'exposition de l'opérateur...). Les résultats montrent que 55 % des SA utilisées en agriculture conventionnelle contenaient des mentions de danger pour la santé ou pour l'environnement, contre 3 % des SA autorisées en agriculture bio. Des avertissements concernant des effets nocifs possibles sur les enfants à naître, des soupçons de cancérogénicité ou des effets mortels aigus ont été trouvés dans 16 % des SA utilisées en agriculture conventionnelle, mais aucun n'a été retrouvé pour les SA autorisées en bio. Par ailleurs, les autorités européennes ont été obligées d'établir des valeurs indicatives sanitaires pour 93 % des SA conventionnelles, et pour 7 % des SA biologiques. Il est donc nécessaire que les politiques incitent à réduire l'utilisation de pesticides et à développer l'agriculture biologique afin de protéger la biodiversité et la santé, tout en maintenant la sécurité alimentaire.

<https://doi.org/10.3390/toxics10120753>

TOXICS N ° Vol. 10, n ° 12, 01/12/2022, 15 pages (p. 1-15)

réf. 302-017

## Pollinator Deficits, Food Consumption, and Consequences for Human Health: A Modeling Study

*Déficits en pollinisateurs, consommation alimentaire et conséquences pour la santé humaine : Une étude basée sur la modélisation (Anglais)*

SMITH Matthew / MUELLER Nathaniel /  
MYERS Samuel / ET AL.

La pollinisation par les insectes soutient la production de nombreux aliments, tels que les fruits, les légumes, les fruits à coque et les légumineuses, qui fournissent des nutriments essentiels et contribuent à une bonne santé. Aujourd'hui, la plupart des cultures rencontrent des problèmes de pollinisation en raison d'une abondance et d'une diversité limitées d'insectes pollinisateurs. Ces derniers subissent de multiples pressions anthropiques directes et indirectes : changement d'affectation des terres, techniques agricoles intensives, pesticides nocifs, stress nutritionnel, changement climatique... L'objectif de cette étude est de modéliser les impacts d'une pollinisation insuffisante sur la santé humaine mondiale, par le prisme de l'alimentation. Pour cela, elle a estimé les écarts de rendement attribuables à un nombre insuffisant de pollinisateurs. Des modèles ont ensuite quantifié les impacts en matière de commerce, de consommation, de risques alimentaires et de mortalité par pays et à l'échelle mondiale. Des études de cas plus poussées ont été menées sur trois pays : le Honduras, le Népal et le Nigeria. Les résultats montrent qu'à l'échelle mondiale, la production de fruits, de légumes et de fruits à coque diminue de 3 à 5 % en raison d'une pollinisation inadéquate, ce qui entraîne environ 427 000 décès annuels supplémentaires dus à la perte de consommation d'aliments sains. Les impacts sont répartis de manière inégale : la perte de production alimentaire concerne les pays à faibles revenus, tandis que les impacts sur la modification de l'alimentation et sur la mortalité sont plus importants dans les pays à revenus intermédiaires et élevés. Dans les trois études de cas, la valeur économique de la production agricole était inférieure de 12 à 31 %, comparée à celle obtenue avec des pollinisateurs abondants. Ces résultats soulignent le besoin urgent de promouvoir des pratiques respectueuses des pollinisateurs.

<https://doi.org/10.1289/ehp10947>

ENVIRONMENTAL HEALTH PERSPECTIVES N ° Vol. 130, n ° 12, 01/12/2022, 12 pages (p. 1-12)

réf. 302-019



## Hypersensibilité au gluten : Avantage aux produits paysans

LUSSON Jean-Marie

Alors que le marché des produits sans gluten explose et qu'une certaine confusion règne autour des produits pouvant être consommés ou non par des personnes hypersensibles au gluten, le projet de recherche « Gluten, mythe ou réalité ? » a cherché à répondre à la question suivante : certains produits artisanaux fabriqués à base de blé peuvent-ils être consommés par des personnes hypersensibles au gluten ? Lancé en 2015 et piloté par INRAe et le BioCivam de l'Aude, ce projet a réuni des agriculteurs, des acteurs des filières céréalières industrielles et artisanales, des techniciens, des chercheurs, des médecins, des centaines de consommateurs hypersensibles au gluten... Les recherches ont principalement porté sur deux produits : le pain et les pâtes. Ce projet a mis en évidence les variations de quantité et de qualité de gluten en fonction des processus de fabrication et des variétés. Les résultats montrent que les produits paysans contiennent une proportion plus importante de protéines facilement extractibles et affichent une meilleure digestibilité in vitro. Pour les pains, c'est l'utilisation du levain qui améliore le plus la digestibilité, suivie par la mouture sur meule de pierre, puis la fermentation longue à basse température. L'effet variétal est surtout marqué pour les pâtes, mais l'ancienneté de l'obtention de la variété n'est pas un facteur déterminant pour sa digestibilité.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 102, 01/10/2022, 1 page (p. 9)

réf. 302-024

## Dossier : Pourquoi produire et manger bio ?

AUBERT Claude

L'auteur fait le point sur les atouts des produits bio, à partir de différentes études comparatives. Les produits bio sont plus riches en nutriments (avec notamment des teneurs en antioxydants beaucoup plus élevées qu'en conventionnel. Pour les produits animaux aussi (lait, viande, œufs, poulets), les différences sont très nettement en faveur du bio, en particulier pour les teneurs en acides gras oméga 3. Ceci s'explique par une alimentation plus riche en herbe. Par ailleurs, le bien-être animal est un objectif important en agriculture biologique. Toutes les études confirment que les aliments bio contiennent beaucoup moins de résidus de pesticides que les conventionnels (180 fois moins !), beaucoup moins de cadmium et de nitrates. Enfin, ils ont, en général, moins de mycotoxines et n'ont pas d'OGM. L'auteur rappelle que les techniques de transformation en bio sont également plus respectueuses (additifs moins nombreux, ingrédients peu ou pas raffinés...). Différentes études montrent des liens entre les pesticides et le développement de maladies. Ainsi, des corrélations existent entre l'exposition maternelle à divers pesticides et l'incidence de la leucémie chez l'enfant. Des liens sont suspectés pour l'autisme aussi. L'agriculture biologique permet de préserver l'environnement, notamment en réduisant l'empreinte carbone et en augmentant la séquestration de carbone dans le sol, mais aussi en préservant la qualité de l'air et de l'eau, en permettant une plus grande biodiversité... Bien que des méta-analyses montrent que les rendements en bio sont inférieurs de 19 % à ceux en conventionnel, cette différence s'amointrit lorsque les systèmes font de bonnes rotations.

BIO LINEAIRES N ° 105, 01/01/2023, 9 pages (p. 69-81)

réf. 302-101



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

## AGRICULTURE DURABLE

### Le bio peut-il nourrir le monde ? Position de la recherche et de la pratique

GROSSRIEDER Beat

Les aléas climatiques récurrents et le conflit russo-ukrainien ont fait remonter les questions de sécurité alimentaire dans l'ordre des priorités des agendas politiques. Dans ce contexte, la place de l'agriculture biologique et le rôle qu'elle peut jouer font débat. Si certains estiment que ce mode de production n'est pas en capacité de nourrir le monde, plusieurs chercheurs et experts expliquent, dans cet article, comment l'agriculture biologique peut, au contraire, contribuer à la sécurité alimentaire, voire en quoi elle peut être essentielle. Adrian Müller, du FiBL, précise notamment que faire de l'agriculture bio ne consiste pas "juste" à se passer d'engrais chimiques et de pesticides. C'est une agriculture qui s'appuie sur des connaissances et des pratiques indispensables pour optimiser la fertilité des sols ou encore la présence d'auxiliaires, limitant ainsi les baisses de rendements par rapport au conventionnel. Autre point-clé souligné par Hans Herren, fondateur de Biovision : la nécessité de revoir notre système alimentaire dans son ensemble, pour limiter le gaspillage, ou encore produire des protéines végétales directement destinées à l'alimentation humaine et non pas à celle du bétail.

BIOACTUALITÉS N ° 2/23, 03/03/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 302-096

## AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

### Dossier : Haies et biodiversité

POQUET Emilie / COUCHOT Mickael

Depuis 2018, en partenariat avec Bio en Grand Est et avec des associations environnementales locales, le dispositif « Réseau Fermes Biodiversité », complété, depuis 2021, par la mesure « Plantons des haies » du Plan de Relance, accompagne les agriculteurs dans leurs projets d'aménagements favorisant la biodiversité dans les fermes. En Grand Est, ce sont près de 300 fermes qui ont été accompagnées par le réseau. Ces infrastructures agroécologiques, favorables à la biodiversité (arbres et haies, mares, jachères ou bandes fleuries...) fournissent de nombreux services en agriculture. Les arbres et les haies permettent notamment la préservation de la ressource en eau, la limitation de l'érosion et des risques d'inondation, un effet brise-vent et de l'ombrage pour les animaux, des abris pour de nombreuses espèces animales, etc. À noter, également, que la dynamique de plantation a concerné une large proportion d'agriculteurs bio (44 % des bénéficiaires sont bio, alors qu'ils ne représentent qu'environ 10 % des exploitants de la région), particulièrement demandeurs de ces aménagements qui permettent, notamment, de séparer les parcelles biologiques des parcelles conduites en agriculture conventionnelle (limitation des risques de contamination...). Cet article présente le bilan du dispositif, ainsi que les perspectives d'accompagnement de projets en agroforesterie.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2023/05/lab62-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 62, 01/05/2023, 4 pages (p. 6-9)

réf. 302-085





## Guide pour l'évaluation de l'agroécologie : Méthode pour apprécier ses effets et les conditions de son développement

LEVARD Laurent

Fruit d'une collaboration entre les équipes du GTAE (Agrisud International, AVSF, Cari et Gret), d'AgroParisTech, du Cirad, de l'IRD et de l'Institut Agro Montpellier, ce guide propose une démarche et des outils méthodologiques pour apprécier, d'une part, les effets des pratiques et des systèmes agroécologiques sur les performances agro-environnementales et socio-économiques de l'agriculture et, d'autre part, les conditions de développement de l'agroécologie. Il vise à aider les acteurs du développement à mieux concevoir leurs projets, leurs programmes et leurs politiques publiques en faveur de l'agroécologie ; à faciliter la création de références (performances et conditions de développement) ; à accompagner les agriculteurs afin qu'ils puissent mieux évaluer les résultats de leurs pratiques et disposer, ainsi, d'une aide à la décision. Ce guide comporte trois parties. La première présente les démarches générales de l'évaluation ponctuelle et du suivi-évaluation. La deuxième partie est constituée de fiches d'évaluation, portant soit sur les éléments sur lesquels l'agroécologie est susceptible d'avoir des effets dans les domaines agro-environnemental et socio-économique, soit sur les conditions de son développement. Pour finir, la troisième partie propose des compléments méthodologiques sous la forme de fiches-outil.

2023, 320 p., éd. GRET (Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques) / ÉDITIONS QUAE

réf. 302-067

## Pesticides génétiques ARNi : Les pollinisateurs, victimes collatérales des nouveaux produits de l'agrochimie

BARBIERE Cécile / LAMOTTE Léo /  
MERMET Vanessa

Grâce aux avancées récentes en matière de génie génétique, les firmes industrielles sont en train de développer des insecticides d'un nouveau genre : les pesticides génétiques ou pesticides à ARN interférents (ARNi). À l'instar des pesticides chimiques, ces pesticides génétiques ciblent les mécanismes vitaux des insectes ravageurs des cultures, mais ils pourraient avoir des effets dévastateurs pour les insectes non-ciblés. POLLINIS, une ONG qui œuvre pour la protection des abeilles domestiques et sauvages et pour une agriculture plus respectueuse de tous les pollinisateurs, a cherché à évaluer ces effets non désirables. Pour cela, elle a mené une analyse bio-informatique qui visait à comparer les séquences génétiques, ciblées par 26 pesticides génétiques ARNi avec les séquences génétiques de certaines d'espèces d'insectes pollinisateurs référencées dans la base de données génétiques BLAST. Les résultats montrent que plus de la moitié de ces pesticides ARNi pourraient avoir des effets mortels sur 136 espèces de pollinisateurs, parmi lesquels l'abeille mellifère européenne (*Apis mellifera*), le bourdon des prés (*Bombus pratorum*) ou encore le papillon Belle-Dame (*Vanessa cardui*). Certains gènes de ces pollinisateurs présentent, en effet, de fortes similitudes avec les gènes des espèces ciblées par ces nouveaux pesticides. Face à ces risques, POLLINIS effectue plusieurs recommandations. Cette ONG plaide notamment pour : une évaluation des risques, drastique et rigoureuse, des pesticides ARNi, réalisée par une agence indépendante, pour la stricte application du principe de précaution, ainsi que pour la suspension immédiate de tous les essais en plein champ pratiqués en Europe.

<https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2023/06/pollinis-pesticidegenetiquearni-9.pdf>

2023, 47 p., éd. POLLINIS

réf. 302-020



## Propositions d'hypothèses pour le scénario AMS de la SNBC 3 pour le secteur Agriculture

SOUSSANA Jean-François / CAQUET Thierry /  
BAUMONT René / ET AL.

Suite à une demande du Ministère en charge de l'agriculture, un groupe de travail, composé d'experts INRAE, a produit des éléments permettant d'établir des scénarios et des hypothèses de trajectoire pour réduire les émissions de gaz à effets de serre pour les secteurs de l'élevage et des grandes cultures, à l'horizon 2030 et 2050. Ces travaux ont été menés dans le cadre de la nouvelle version de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC3) et portent uniquement sur la faisabilité technique et agronomique de ces évolutions. Concernant les trajectoires de l'élevage français d'ici 2050, trois hypothèses ont été étudiées : 1 – une baisse des émissions directes pilotée par les tendances socioéconomiques, accompagnée d'une réduction de la consommation de produits animaux ; 2 - une réduction de 40 % des émissions directes et indirectes (liées à l'alimentation animale), accompagnée d'une baisse de la consommation qui s'ajuste à cet objectif ; 3 - une augmentation du taux d'autoapprovisionnement en produits carnés issus d'élevages français (dans un objectif de souveraineté alimentaire), tout en veillant à ce qu'il soit compatible avec une baisse des émissions directes et indirectes de 40 %. Côté grandes cultures, le scénario étudié prédit une légère progression des rendements d'ici 2050, grâce à des investissements en matière d'adaptation au changement climatique, mais avec des pertes de récolte accrues sous l'effet de chocs climatiques. Le rapport met en avant le potentiel de stockage de carbone dans les sols, notamment grâce aux cultures intermédiaires. Par ailleurs, le potentiel de réduction des pertes d'azote (minéral et organique) est estimé à 50 %. A l'échelle nationale, le bilan d'azote pourrait être bouclé grâce à la réduction de ces pertes combinée à d'autres leviers (ex : le développement des légumineuses). Toutefois, la spécialisation des régions agricoles nécessite des études complémentaires sur le bouclage du cycle de l'azote.

<https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/Hypoth%C3%A8ses%20AMS%20SNBC3%20INRAE%20Avril%202023.pdf>  
2023, 48 p., éd. INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 302-025

## Fiches références systèmes CAP2'ER - édition 2023

VIAL Rémi / INSTITUT DE L'ELEVAGE

La démarche Ferme Laitière Bas Carbone a pour objectif de réduire de 20 % l'empreinte carbone des fermes laitières françaises entre 2015 et 2025. Pour ce faire, des diagnostics environnementaux ont été réalisés, entre 2013 et 2021, grâce à l'outil CAP'2ER® (diagnostic de niveau 2). Au total, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les contributions positives (ex : stockage de carbone, maintien de la biodiversité...) de 8 324 élevages laitiers ont été quantifiées. Ces diagnostics ont permis de réaliser des états des lieux diffusés sous forme de fiches signalétiques. Ces fiches offrent ainsi un état des lieux global, à partir des données de toutes les fermes diagnostiquées (fiche « Résultat système national »), et six états des lieux par typologie d'exploitations : 1 - les fermes en agriculture biologique ; 2 – les systèmes herbagers situés en plaine ; 3 - les systèmes reposant sur du maïs en plaine ; 4 – les systèmes combinant herbe et maïs en plaine ; 5 - les systèmes herbagers en zone de montagne ; 6 - les systèmes combinant herbe et maïs en zone de montagne. Ces différentes fiches sont toutes construites de la même manière : le recto présente les principales caractéristiques des exploitations diagnostiquées, leurs émissions brutes de GES, leur stockage de carbone, leur contribution au maintien de la biodiversité et leur performance nourricière ; le verso se focalise sur les ateliers laitiers de ces exploitations, en apportant des données chiffrées plus détaillées sur leurs résultats techniques et environnementaux.

<https://idele.fr/en/detail-article/fiches-references-systemes-cap2err-edition-2023#docsAssociés-ancre>  
2023, 7 fiches techniques, éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 302-026



## Planet-score : lutter contre le greenwashing

BIOFIL

L'affichage environnemental sur les produits alimentaires est issu de la loi Climat et Résilience de 2021. Il vise à apporter, aux consommateurs, des informations sur l'impact écologique des produits alimentaires. Le 22 juin 2023, les avancées liées à la mise en place de cet étiquetage ont été présentées à l'Assemblée Nationale. Prévu pour être obligatoire en 2026, l'affichage n'est pas encore finalisé. L'ambition des services de l'État était d'avoir défini, pour début 2024, la méthode à employer pour cet affichage environnemental, mais il s'avère que celle-ci fait l'objet de nombreux débats. Les visions divergent entre deux propositions existantes : le Planet-score et l'Eco-score. Le Planet-score valorise plus les démarches de progrès, notamment la conduite en agriculture biologique, en proposant une approche qui prend en compte les pesticides, le climat et le bien-être animal. L'Ecocore, qui s'appuie sur l'analyse du cycle de vie et sur la base de données Ecobalyse (outil de calcul mis en ligne par l'Ademe en avril 2023), est sujet à controverses puisqu'il discrimine peu les origines : un bœuf bio étranger est, par exemple, mieux noté qu'un bœuf bio français, et les impacts sur la déforestation sont peu visibles... Ecobalyse a aussi tendance à valoriser l'intensification (et donc à pénaliser les systèmes extensifs) et ne prend pas en compte les pollutions diffuses (ex : les impacts sur la qualité de l'eau).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46962>  
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 1 page (p. 9)

réf. 302-111

## DÉVELOPPEMENT RURAL

### Rencontre avec Frédéric Lambin, EARL Saint Jeanvat à Coupéville (51)

PARANT-SONGY Aurélie

Frédéric Lambin, polyculteur bio à Coupéville (51), s'est installé sur la ferme familiale en 2017. Il cultive une quinzaine d'espèces différentes, qui sont vendues à la coopérative Cérésia, à La Chanvrière de l'Aube, à Cristal Union, à Sundeshy, et en direct. La ferme, où sont implantées les installations de la CUMA du lentillon, dont fait partie l'exploitation, est aussi prestataire pour du triage, du séchage et un peu de stockage. Pour Frédéric Lambin, le succès d'une conversion en bio est conditionné par la sécurisation des débouchés au préalable, ainsi que par la diversification (diversification de l'assolement, diversification des activités avec, par exemple, un atelier de transformation).

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2023/05/lab62-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 62, 01/05/2023, 2 pages (p. 10-11)

réf. 302-086



## D'une agriculture l'autre : Conflictualités, expérimentations, transmissions

JOLY Nathalie / DUPRÉ Lucie / PETIT Sandrine

Dans une conjoncture incertaine (crises économique, écologique et sociale, accentuation des effets du changement climatique et impacts de la guerre en Ukraine sur la production et la commercialisation des denrées agricoles), cet ouvrage offre un éclairage sur de possibles devenir agricoles à l'échelle des territoires. Il documente et analyse des expérimentations (valorisation de productions sur les marchés locaux, allongement des rotations de cultures), des changements de pratiques (élevage des veaux avec des vaches nourrices, conception de nouveaux contenus de formation dans l'enseignement agricole), ainsi que les conséquences humaines et au travail de cohabitations conflictuelles (entre le loup et les éleveurs, entre les apiculteurs et les agriculteurs). Les contributions réunies dans cet ouvrage prennent le temps de la présence sur le terrain et de l'écoute des acteurs pour décrire des initiatives ou des situations ancrées géographiquement, souvent sensibles et résolument actuelles. L'ouvrage dresse le portrait d'une « autre agriculture », soutenue par de nouvelles façons de travailler, ainsi que par des formes originales de transmission de savoirs professionnels entre pairs, de transmission des patrimoines et par une réflexion sur la relève en élevage. Cet ouvrage s'adresse aux enseignants du secondaire agricole et du supérieur, aux chercheurs, aux agents de développement et aux acteurs institutionnels et professionnels cherchant à comprendre les changements actuels en agriculture, au prisme des sciences humaines et sociales.

2023, 152 p., éd. ÉDITIONS QUAE / EDUCAGRI ÉDITIONS  
réf. 302-042

## La ferme Milarepa : La possibilité d'une île

HOURTICQ Benjamin

Pionnière de l'agriculture biologique dans le Béarn, la ferme Milarepa est conduite en bio depuis 1988. Des cultures à valeur ajoutée (soja, maïs pop-corn, feijoas et physalis) sont les marques de fabrique de la ferme. L'ancien exploitant, Jean-Michel Duparcq, aujourd'hui à la retraite, a contribué, en grande partie, au développement de l'agriculture biologique dans Béarn, notamment par la création de la coopérative Bio Pays Landais et du Civam Bio Béarn. Aujourd'hui, sa fille Julia et son beau-fils (marié à Mathilde, son autre fille), toujours dans une logique de préservation de l'environnement, sont à la recherche de nouvelles productions, avec, en cours de réflexion, un projet en agroforesterie.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 394, 01/05/2023, 1 page (p. 18)  
réf. 302-063

## Jérôme Martinez, un brasseur de convictions

CHALOM Catherine

Ce portrait retrace le parcours atypique de Jérôme Martinez, un montreuillois qui est devenu, en 2023, sommelier en bière (ou « biéologue »). Après une carrière consacrée à l'aide aux sans-papiers, Jérôme Martinez a quitté la CIMADE en 2012. C'est ensuite, par le biais de l'association « Le sens de l'Humus » qu'il a rencontré Florent, qui souhaitait céder sa micro-brasserie. Après un an de formation auprès de Florent, Jérôme a repris l'entreprise en 2013. Il a commercialisé ses bières localement, sous la mention Nature & Progrès, de 2014 jusqu'à fin 2022, lorsqu'il a pris, après deux années difficiles, la décision douloureuse de placer la micro-brasserie en liquidation. Auteur de deux livres (Faire sa bière à la maison ; La Bière pour les nuls), Jérôme a acquis une notoriété en tant qu'expert. Il se reconvertisse, aujourd'hui, dans le métier de sommelier en bière pour apporter ses conseils aux brasseurs, mais aussi aux acheteurs (restaurants, bars...).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46871>

NATURE & PROGRES N ° 143, 01/06/2023, 2 pages (p. 8-9)  
réf. 302-068



## Un couple de jeunes paysans bio expérimente des pratiques alternatives

HARPAGÈS Didier

Marie Peltier et Thomas Peyre sont paysans bio à La Haute Planche, à Bourbourg (59), depuis 2020. Ils produisent, sur 8,5 ha, du blé ancien panifiable et des légumes de plein champ, avec des débouchés dans la restauration collective, des Biocoop et des épicerie locales. Ils élèvent trois jeunes bœufs, neuf moutons et deux chevaux de travail. Marie et Thomas ont tous deux fait le choix de pratiquer la traction animale. Thomas, qui s'est familiarisé avec la conception d'outils adaptés aux pratiques en agroécologie paysanne par le biais de l'Atelier Paysan, construit, modifie et répare des outils récupérés auprès d'anciens agriculteurs, qui sont ensuite attelés aux deux chevaux de travail. Grâce à la mise à disposition des terrains par Gaëlle, la sœur de Thomas, et les missions d'intérim qu'assure Marie, le jeune couple arrive à auto-financer ses investissements et espère, dans quelques années, pouvoir vivre de son activité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46872>  
NATURE & PROGRES N ° 143, 01/06/2023, 2 pages (p. 38-39)  
réf. 302-069

## Transmission : Que deviennent les fermes Nature & Progrès ?

ANDRAULT Anne

Cet article, élaboré à partir d'entretiens avec des cédants de fermes Nature & Progrès, propose un regard sur cinq histoires de transmission. Louise de Neef, maraîchère en Lozère (48), a transmis son activité de production de plants à José et Mirtille, de jeunes voisins producteurs, et le volet maraîchage et conserves à Victor et Luen, qui venaient de reprendre le restaurant du village. Pour François Calvet, éleveur et producteur de fromages, en Ariège, la question de la transmission du foncier, ses salariés ne souhaitant pas devenir propriétaires, a été réglée par l'intermédiaire de Terre de Liens, qui loue aujourd'hui les terres au GAEC duquel font partie deux de ses anciens salariés. Noëlle Reynaud, botaniste dans les Cévennes, fabrique des apéritifs à partir de cueillettes de plantes sauvages ; elle a trouvé une repreneuse, Sarah, qu'elle forme et accompagne dans sa démarche d'installation. L'histoire de la transmission de M., qui souhaite rester anonyme, est moins heureuse, avec une ferme qui a changé d'échelle et qui s'est déconnectée du réseau d'entraide local. Autre expérience décevante, le cas de Claude et Chantal Leduc, vigneron dans le Tarn, qui ont déchanté quand ils ont vu leur bel outil de travail presque laissé à l'abandon par le nouveau propriétaire ; cependant, ces vigneron ont connu d'autres opportunités de transmettre et de faire du lien localement (parrainage, mise à disposition de la cave...), ce qui a permis de compenser autrement cet échec...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46873>  
NATURE & PROGRES N ° 143, 01/06/2023, 3 pages (p. 40-42)  
réf. 302-070

## Transmission : Transmettre dans une zone céréalière

GONTHIER Amaury

Amaury Gonthier, éleveur de bovins lait bio dans l'Aube, a été salarié agricole pendant 8 ans, avant que l'opportunité de s'installer ne se présente, grâce au bouche-à-oreille. Dans cet article, Amaury Gonthier raconte son parcours à l'installation (démarches, aides...) et la reprise de la ferme d'Éric et de Lionel Robert, anciennement le GAEC de Beaufort, pour créer l'EARL Gonthier.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46895>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 111, 01/09/2023, 2 pages (p. 34-35)  
réf. 302-076





## Région : Arbres et polyculture-élevage, une association qui fonctionne

PITON Lucille / SANSEAU Bénédicte

Au nord du département des Deux-Sèvres (79), une petite région, appelée le Haut Bocage, souffre des conséquences des remembrements et des agrandissements parcellaires. Depuis 2022, deux associations locales (le CIVAM du Haut Bocage et l'association Bocage Pays Branché) ont allié leurs forces pour lancer un groupe d'échanges entre paysan-nes (majoritairement en élevage de bovins laitiers ou allaitants), portant sur la place de la haie dans les fermes, l'organisation du pâturage sur une exploitation bocagère, ou encore sur le rôle de la haie pour lutter contre l'érosion... et pour réaliser des actions sur le terrain (plantation de haies, actions de communication auprès du grand public et des publics agricoles). Dans leurs témoignages, Joël Bernard, éleveur de bovins lait bio à Courlay, et Thomas Keep, éleveur laitier bio à Boussais, tous deux Deux-Sévriens, soulignent tout l'intérêt et toute l'importance de la présence de haies sur les exploitations.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46896>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 111, 01/09/2023, 2 pages (p. 36-37)  
réf. 302-077

## Il fait bio vivre : Accueillir des touristes et leur susciter de l'intérêt pour notre marque de valeurs « IL LAIT LÀ »

MAFFRE Julia

En 2013, Laurent Brunet a repris la ferme familiale, en élevage de bovins lait, en Mayenne (53), qu'il a convertie en bio en 2017. Jusqu'en 2019, il a géré, en plus de l'élevage, un gîte de groupe et une activité pédagogique, en place depuis 20 ans. En 2022, il a embauché 3 personnes (total 1,6 UHT sur la ferme) et a repris le gîte de groupe, situé à 150 m de la ferme, qui peut héberger 34 personnes. Généralement, les touristes viennent pour se détendre et sont, de fait, plus demandeurs d'informations. Dans les réfrigérateurs, Laurent Brunet place des bouteilles de lait IL LAIT LÀ, afin d'amorcer des échanges et de présenter aux touristes le logo et les valeurs des producteurs de Biolait. Il en profite pour parler de son métier et pour les inviter à la traite (en 2022, un quart des 700 locataires y ont assisté). Une occasion idéale pour sensibiliser, faire vivre des expériences mémorables et faire connaître Biolait, en créant des ambassadeurs qui sauront parler d'IL LAIT LÀ autour d'eux...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46897>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 111, 01/09/2023, 2 pages (p. 38-39)  
réf. 302-078

## Transmission : Il faut renouveler les actifs agricoles !

LEU Orlane

En 2022, le réseau Civam a déployé une enquête sur la transmission des exploitations agricoles, afin de savoir, à terme, si les fermes de ce réseau sont plutôt transmises ou bien si elles partent à l'agrandissement. Après six mois de diffusion de l'enquête, des premiers résultats se dessinent. En compilant les réponses, ce sont près de 5 600 ha de terres agricoles qui seront concernés par une transmission d'ici 0 à 10 ans, dont 1 382 ha qui devront être transmis d'ici 0 à 2 ans (75 % de ces terres prochainement transmises sont conduites en agriculture biologique). Parmi les répondants qui envisagent d'arrêter leur activité d'ici 0 à 2 ans, 71 % sont accompagnés pour la transmission de leur exploitation.

LA LETTRE DE L'AGRICULTURE DURABLE N ° 102, 01/10/2022, 1 page (p. 8)

réf. 302-023

## Fermebioscopie : Diversifier pour mieux régner

POULET Simon

Après avoir pris le temps de se former (DUT, diplôme d'ingénieur agricole) et de découvrir des systèmes différents, en France et à l'étranger, Victor a rejoint son père sur la ferme familiale, située au sein du Parc naturel régional du Perche, dans l'Orne, en créant le GAEC de la Painerie. Victor a ajusté les ateliers préexistants (lait, blé et engraissement de bovins) et en a créé de nouveaux, afin de mieux valoriser les potentiels de la ferme : production de pommes de terre commercialisées auprès de maraîchers ; production de lentilles vertes, à l'essai pour la deuxième année consécutive ; production d'oléagineux pour la fabrication d'huile, vendue en circuit court... Cet article fait le bilan de la diversification du système en place : complémentarité des ateliers (co-produits...), investissements, premiers résultats.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46903>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 111, 01/09/2023, 3 pages (p. 40-42)  
réf. 302-079



## "Fils d'agriculteur dans les Landes, la Bretagne m'a tendu les bras"

HAURAT Sylvain

Dans cet article, Sylvain Haurat, éleveur laitier en agriculture biologique dans les Côtes d'Armor, retrace son parcours, de la ferme familiale dans les Landes à la reprise d'une ferme bio en Bretagne, en passant par des études d'ingénieur qui lui ont permis de revoir sa vision de l'agriculture biologique et de s'orienter vers ce mode de production. L'EARL de Belle Herbe, ferme de 47 ha à 100 % en prairies permanentes, permet l'élevage de 25 vaches laitières montbéliardes et croisées, dont les veaux mâles sont vendus en direct. En 2021, un boulanger a installé son fournil sur la ferme et la compagne de Sylvain s'installera à court terme avec un atelier maraîchage.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46910>  
VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 108, 01/09/2022, 2 pages (p. 53-54)  
réf. 302-103

## 1er Baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio 2023 – France métropolitaine et DOM/TOM

AGENCE BIO

Lors du salon Tech&Bio 2023, l'Agence BIO a présenté les résultats du 1er Baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio. Sur les 59 481 agriculteur-rices bio de France, 20 % ont répondu au questionnaire (première phase de l'enquête) et 28 entretiens téléphoniques (seconde phase) ont permis, à travers des verbatims, d'illustrer les résultats issus de ce questionnaire et de mieux comprendre l'engagement des exploitant-es biologiques. Ainsi, les agriculteur-rices engagées en bio ont pu s'exprimer sur : - la fierté, la contribution au bonheur et la satisfaction d'être en AB ; - la confiance en l'avenir de l'AB ; - les facteurs favorisant l'engagement en AB ; ; - les besoins des producteur-rices et les conditions d'épanouissement de la filière ; - les enjeux de la transmission des fermes bio.

[https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/Barometre-Moral-Agricultrices-teurs-bio\\_def.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/Barometre-Moral-Agricultrices-teurs-bio_def.pdf)  
2023, 38 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)  
réf. 302-121

## ÉNERGIE

### Produire des ovins sous panneaux photovoltaïques au sol : Ce qu'il faut savoir avant de se lancer

BULLETTIN DE L'ALLIANCE PASTORALE

Il est de plus en plus fréquent de voir des moutons pâturer dans des parcs photovoltaïques (panneaux au sol), à l'initiative d'éleveurs ou de gestionnaires de telles centrales. Se posent alors de nombreuses questions sur la gestion du troupeau, de la parcelle et du travail pour l'agriculteur. Dans cet article, rédigé à partir d'un document Inn'Ovin et de quelques références existantes, des préconisations sont apportées. Les principaux points de vigilance concernent, tout d'abord, la gestion du troupeau, dont la surveillance peut être rendue difficile et qui peut nécessiter des aménagements particuliers : clôtures au sein du parc pour du pâturage tournant, zone de contention, abreuvoirs... La bonne gestion de la ressource herbagère, pour assurer du fourrage de qualité en quantité suffisante, n'est pas non plus à négliger. La conception du parc solaire doit permettre le passage d'engins agricoles pour l'implantation et l'entretien de la prairie (apports d'amendements, réensemencement...) et il est conseillé d'avoir accès à d'autres ressources pour assurer l'alimentation du troupeau. Les modalités d'usage et d'entretien doivent être discutées et anticipées le plus tôt possible avec le développeur et le gestionnaire de la centrale.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46850>  
BULLETTIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 937, 01/11/2022, 5 pages (p. 10-14)

réf. 302-092



## Énergie solaire : Le photovoltaïque au service de l'agriculture ?

CHESNAIS Elisabeth

L'agrivoltaïsme est défini comme la production conjointe, sur une même parcelle, d'électricité solaire et d'une activité agricole. Cette dernière, qui ne doit pas être pénalisée par la présence des panneaux photovoltaïques mais peut, au contraire, en tirer des avantages, peut être une production végétale ou animale. Dans cet article, plusieurs expériences sont rapportées. Dans les Pyrénées-Orientales, sur le domaine de Nidolères, quatre hectares de vignes sont cultivés sous des panneaux installés à 4 m de hauteur. Ceux-ci apportent une protection aux cultures face aux évolutions du climat, avec des températures plus chaudes sous les panneaux par temps de gel et, à l'inverse, des températures plus fraîches et moins d'évapotranspiration en été, avec des impacts positifs sur la qualité des raisins. Des observations similaires sont faites dans la Drôme, sur la ferme expérimentale d'Étoile-sur-Rhône qui cultive pêchers, cerisiers et abricotiers sous des panneaux. En Ariège, Sabine Leray, éleveuse de brebis allaitantes et de porcs en agriculture biologique, est, elle aussi, satisfaite de son expérience : ses 120 brebis pâturent un parc photovoltaïque au sol de 25 hectares. L'herbe y reste plus verte et les panneaux fournissent de l'ombre aux animaux. Cependant, les projets d'agrivoltaïsme divisent toujours, et les expériences ne sont pas toutes aussi positives. L'enjeu est notamment de permettre le maintien, voire l'installation, d'une activité agricole sur les parcelles concernées, en limitant la densité des panneaux - et donc le niveau d'ombrage - et la taille des projets pour une meilleure acceptation par tous, dont les citoyens attachés à leurs paysages.

QUE CHOISIR N ° 621, 01/02/2023, 5 pages (p. 48-52)

réf. 302-095

## Dossier spécial : L'énergie sur nos fermes

HUCHON Jean-Claude / TIRARD Sophie /  
DUTERTRE Anne-Laure / ET AL.

Au carrefour entre crise énergétique et réchauffement climatique, la clé de l'adaptation des fermes laitières bio repose, en particulier, sur la recherche de la sobriété et de l'autonomie énergétique. Ce dossier spécial regroupe 11 articles qui permettent d'aborder différents aspects de la question de l'énergie sur les exploitations laitières : 1 – Dans l'article "Sobriété des consommations d'énergie dans les fermes laitières bio", le Réseau Inosys Bovins Lait Ouest fournit son analyse, par systèmes laitiers (bio et non bio), des données relatives à la consommation de carburant et d'électricité ; 2 – "Les consommations d'électricité en élevage laitier" fait le point sur les principaux postes de consommation électrique (bloc traite, refroidissement du lait, chauffe-eau) ; 3 – L'article suivant fournit des pistes pour diminuer la consommation électrique de son tank à lait ; 4 – L'article intitulé "La ferme de Tayer : La maîtrise des charges avant tout" propose le témoignage d'Emmanuel Tuaux, éleveur bio en Ille-et-Vilaine (35), qui a arrêté le maïs pour passer à un système tout herbe, afin de diminuer ses charges ; 5 – Dans "Monotraite : De la décision au bilan, jusque sur la question de l'énergie", Anne-Marie Lelièvre, éleveuse bio dans le Calvados (14), apporte son témoignage sur la mise en place de la monotraite sur son exploitation ; 6 – "Limiter l'impact environnemental de notre ferme, notamment dans le bloc traite" présente les adaptations réalisées au GAEC du Bois du Cep, en Loire-Atlantique (44) ; 7 – Dans l'article "Quand économie rime avec efficacité", Michel Nedellec, du GAEC de Loran, dans le Gers (32), explique comment l'irrigation sur la ferme a évolué ; 8 – "Combiner photovoltaïque et bâtiment d'élevage, un bon compromis avec le recul" présente le témoignage de Loïc Toullier, éleveur bio dans la Manche (50), qui explique tout le processus de mise en place de panneaux photovoltaïques sur la ferme ; 9 – "De l'énergie solaire jusque dans le Nord !" : témoignage d'Isabelle et de Jean-Michel Lepage, éleveurs bio dans le Nord (59), qui ont sauté le pas du photovoltaïque, ce qui leur permet d'être à 96 % autonomes en énergie ; 10 – Dans l'article suivant, le GAEC de Ker Marie, dans le Morbihan, fait le bilan après un an d'utilisation, d'un ballon d'eau chaude thermosiphon pour le bloc traite ; 11 – Le dernier article est une interview, réalisée par Johann Raymond, éleveur bio dans la Sarthe (72), auprès d'un promoteur en agrivoltaïsme.

VOIX BIOLACTEE (LA) N ° 111, 01/09/2023, 21 pages (p. 4-25)

réf. 302-074



## Construire ensemble une agriculture qui fonctionnera sans énergie fossile

POINTEREAU Philippe

Philippe Pointereau, agronome et cofondateur de l'association Solagro, partage son opinion sur la mobilisation des énergies renouvelables en agriculture, et ce, en réponse à de précédents articles publiés dans la revue Campagnes Solidaires, éditée par la Confédération Paysanne. Selon lui, l'agriculture va nécessairement devoir opérer une transition énergétique, au fait de l'épuisement des ressources fossiles, mais aussi pour sortir du nucléaire. Aussi, des projets controversés, comme la méthanisation ou l'agrivoltaïsme (qui associe panneaux photovoltaïques et agriculture sur une même parcelle), ne sont pas forcément aberrants sous réserve qu'ils soient "bien pensés" et qu'ils fassent "l'objet d'une gestion collective".

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 391, 01/02/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 302-107

## Irriguer ses légumes avec une pompe solaire ?

GAZEAU Stéphanie

Irriguer ses légumes à l'aide d'une pompe solaire est possible pour des parcelles isolées (difficilement électrifiables), mais aussi dans le contexte actuel de crise énergétique (afin de réduire sa facture d'électricité tout en gagnant en autonomie). Comment dimensionner sa pompe solaire ? Quelles sont les contraintes de ces installations ? Il existe des pompes solaires de surface ou immergées, avec une gamme de débit et de puissance assez large. Les pompes solaires en courant continu simplifient l'installation (ce courant est produit par les panneaux solaires et il est stocké dans des batteries, souvent indispensables pour supporter les journées nuageuses). La surface de panneaux solaires est souvent surdimensionnée, afin de combler le manque d'ensoleillement hivernal. Les pompes se caractérisent aussi par leur couple débit/pression. Pour choisir une pompe, il faut calculer son débit de pointe (qui se détermine en fonction des besoins en eau des légumes, de la surface à irriguer et de la durée d'irrigation) et la pression nécessaire (qui se détermine en fonction de la configuration de la parcelle et en fonction de profondeur de pompage, dénivelé, distance entre le point de pompage et la parcelle, la pression de fonctionnement du matériel d'irrigation). Ces différentes notions sont illustrées avec le témoignage de la Ferme de l'âne arrosé, en maraîchage biologique et basée dans les Deux-Sèvres, qui a installé une pompe solaire.

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 2 pages (p. 8-9)

réf. 302-032



## ENVIRONNEMENT

### La marchandisation de l'eau : Comment mettre en place une arnaque (ou l'art de nous faire acheter ce qui nous appartient)

BERTHOU Pierrick

L'eau est un bien commun que nous nous devons de préserver et qu'il semble inconcevable de marchandiser. Dans cette "Bio d'humeur", Pierrick Berthou, de la Ferme de Poulfang, dans le Finistère, présente son opinion sur la question de l'eau et de sa gestion, ponctuée d'exemples positifs, historiques (par les Romains, les Aztèques, les Incas) ou plus récents (en Amérique du Sud, au Portugal). Selon lui, une bonne gestion de l'eau doit reposer, en premier lieu, sur le respect de son cycle. Dans son discours, il critique aussi bien les « pro-bassines » que leurs opposants, et prône notamment des bassins de rétention qui permettent de recharger les aquifères et d'humidifier les terres environnantes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46914>

VOIX BIOLACTÉE (LA) N ° 108, 01/09/2022, 3 pages (p. 55-57)

**réf. 302-104**





## VIE PROFESSIONNELLE

## ÉTRANGER

**Allemagne : Les magasins bio voient le bout du tunnel**

ECOZEPT

En Allemagne, au premier trimestre 2023, la baisse du chiffre d'affaires en magasins bio a semblé ralentir (-8 % au T1 2023, contre -13,4 % au T1 2022). Les coopérations entre la distribution conventionnelle (discounters) et les associations bio ont permis de consolider, voire d'augmenter, la part de produits bio dans les assortiments. Avril 2023 a aussi vu la naissance d'un nouvel acteur hybride entre le commerce conventionnel et les magasins bio : la chaîne de distribution conventionnelle Tegut, qui réalise 30 % de son chiffre d'affaires par la vente de produits bio, a racheté le détaillant spécialisé bio Basic (19 magasins).

BIO LINEAIRES N ° 108, 01/07/2023, 1 page (p. 45)

réf. 302-057

**Marché bio en Belgique en 2022 : Une année compliquée**

LONGIN Mélanie / DENAN Jean-Marc

En 2022, également touchée par le contexte inflationniste, la Belgique a vu ses dépenses en bio baisser pour la première fois depuis 2016 (-2,5 % par rapport à 2021), et particulièrement en Wallonie (-5,8 %). Néanmoins, la proportion de consommateurs bio intensifs (+0,4 point) et intermédiaires (+1,3 point) se renforce avec, cependant, une tendance à la baisse dans les dépenses pour les acheteurs bio intensifs (-2,8 points). Concernant les canaux de distribution, tous – à l'exception des magasins bio – ont gagné des parts de marché entre 2021 et 2022. Dans une interview, Pauline Riga, responsable de la marque propre, du marketing et de l'assortiment produits de Vajra-Delibio, grossiste bio et Demeter à destination des magasins bio et des transformateurs, fait le point sur le marché bio en Belgique.

BIO LINEAIRES N ° 108, 01/07/2023, 2 pages (p. 46-47)

réf. 302-058

**C'Durable ? : Transparence maximale dans les pratiques agricoles**

PARIZEL Dominique / VAN DAMME Julie

C'Durable ? est un nouveau score, mis en place par la Région Wallonne (Belgique), permettant d'évaluer les performances agri-environnementales des fermes d'élevage. Il s'appuie sur quatre indicateurs : - l'impact climatique de la ferme (dégagement de gaz à effet de serre, consommation d'énergie...) ; - son rôle en termes de sauvegarde de la biodiversité ; - le bien-être animal ; - l'importance socio-économique de son action (bien-être au travail, équité dans les prix, rentabilité, pérennité du projet...). Cette initiative, présentée dans cet article, a pour objectifs, d'une part, d'informer le consommateur sur l'impact environnemental de ce qu'il achète et, d'autre part, de relocaliser l'alimentation en soutenant et en maintenant des fermes à taille humaine, engagées dans des pratiques durables.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46881>

VALERIANE N ° 161, 01/05/2023, 3 pages (p. 42-44)

réf. 302-072



## ÉCONOMIE

### Exploitations agricoles : Comment cesser de battre en retraite ?

KERVENO Yann

La transmission des exploitations agricoles est un défi majeur à ce jour. Or, les exploitations n'ont cessé de grossir pour rester compétitives. Par conséquent, le prix de vente des exploitations est de plus en plus élevé, prix auquel il faut souvent rajouter des frais liés aux mises aux normes et autres investissements. Ainsi, le coût d'une installation individuelle classique (par exemple, en 2021, en Bretagne) dépasse, en moyenne, 300 000 € et devient hors de portée de jeunes candidats à l'installation. Et paradoxalement, alors que le coût d'achat est important, les revenus restent faibles pour les agriculteurs... Par ailleurs, les exploitations agricoles sont très endettées, en France, avec un taux de renouvellement de matériel très élevé, lié notamment au système d'amortissement et de défiscalisation. Aussi, la vente de la ferme au prix du capital est justement attendue par les cédants pour compléter leurs faibles retraites. La revalorisation de ces pensions est un levier qui pourrait être actionné par l'État pour aller vers des ventes reposant sur d'autres critères que le capital, mais cela coûte cher... La valeur patrimoniale d'une exploitation est encore un peu un dogme en agriculture, même si, peu à peu, la valeur économique est intégrée dans les réflexions. Une nouvelle méthode d'évaluation a été mise en place par le cabinet Optimes, avec une cinquantaine de critères pour définir la valeur la plus juste d'une exploitation (valeur des actifs, valeur économique, risques...) et mettre en lumière ses forces et ses faiblesses. Alors que faire ? Faut-il changer de méthode et ne se reposer que sur la valeur économique comme dans d'autres pays et secteurs ? Ou transformer des grandes fermes mises en vente en « grappes de fermes », comme le propose la start-up Eloi ? Ou encore accompagner les jeunes techniquement et financièrement comme la Ciap en Loire Atlantique ? Ou encore tout simplement relever le prix payé aux agriculteurs pour leurs productions pour éviter cette course en avant et faire des installations progressives ?

[https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame\\_N12-nov-2022-Mission\\_agrobiosciences\\_Inrae-web.pdf](https://revue-sesame-inrae.fr/sesame/sesame_N12-nov-2022-Mission_agrobiosciences_Inrae-web.pdf)  
SÉSAME N ° 12, 01/11/2022, 6 pages (p. 34-39)

réf. 302-046

## FORMATION

### Transition agroécologique : "Le plus dur pour les conseillers est de changer de posture"

EBRARD Elsa

Dans cet interview, Elsa Ebrard, déléguée régionale de Trame pour la région Nouvelle-Aquitaine et formatrice, expose comment elle accompagne des groupes d'agriculteurs, mais aussi des conseillers agricoles, eux-mêmes amenés à animer des collectifs. Ces derniers sont généralement engagés dans une démarche de transition agroécologique. Outre les apports techniques qu'ils sont à même de fournir, les conseillers doivent aussi être en capacité de se positionner dans une posture d'accompagnant, et donc de gérer des situations liées au groupe humain. Pour les aider dans cette démarche, plusieurs outils d'animation sont à leur disposition. Certaines ressources sont présentées dans cet article. Elles sont issues des projets Dynamitae, Cotrae et Cap vert.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46876>  
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 292, 01/11/2022, 4 pages (p. 4-7)

réf. 302-097



## Étaler la production en agneaux bio : localement et/ou via la complémentarité entre bassins ? Support pédagogique à l'attention des enseignants

BELLET Vincent / BUGAUT Héloïse / CASSEL Séverine

Ce kit pédagogique, réalisé à l'intention des enseignants pour un travail avec des apprenants, aborde la problématique de l'adéquation offre-demande en agneaux biologiques, au travers des leviers de l'étalement local de la production et de la complémentarité entre les différents bassins de production. Il est constitué d'un diaporama et d'un outil d'animation (classeur Excel qui permet aux apprenants de visualiser l'impact des différents itinéraires de production sur la répartition des ventes d'agneaux dans le temps). Le diaporama comprend cinq parties : 1 - une introduction permettant de vérifier les prérequis sur les spécificités de la reproduction ovine ; 2 - des rappels sur le contexte : le cahier des charges bio, une production ovine très saisonnée en bio, le marché (pics de demande), la production d'agneaux bio française ; 3 - un focus sur la problématique rencontrée par la filière agneaux bio : l'adéquation offre-demande et les solutions pour y répondre ; 4 - les techniques mobilisables pour étaler la production localement (en bassin herbager - c'est-à-dire en zone de plaine - ou en bassin rustique - c'est-à-dire en zone de montagne) ou pour jouer sur les complémentarités entre bassins ; 5 - des exercices d'approfondissement à l'aide de l'outil d'animation. En plus de ces exercices d'approfondissement, ce diaporama comporte d'autres exercices, proposés tout au long des différentes parties, ainsi que leurs corrections. Ce kit pédagogique a été réalisé dans le cadre du projet Casdar RéVABio (2020-2023), qui vise à améliorer le taux de commercialisation des agneaux élevés en bio sous le label AB.

<https://tinyurl.com/2h7jypxd>

2023, 41 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 302-033

## ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**Technical report: Exploring opportunities to increase the synergy between Participatory Guarantee Systems (PGS) and Third-Party Certification (TPC) in organic agriculture**

*Rapport technique : Explorer les opportunités d'accroître la synergie entre les Systèmes participatifs de Garantie (SPG) et la Certification par tierce partie (CTP) en agriculture biologique (Anglais)*

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL / MOUNTAIN PARTNERSHIP

IFOAM – Organics International et Mountain Partnership ont collaboré pour promouvoir la mise en place de systèmes alimentaires durables dans des régions aux écosystèmes fragiles, comme les montagnes et les îles, en développant des pratiques agroécologiques. Pour certifier et garantir le respect de ces pratiques, il est nécessaire de mettre en place un système de contrôle. Cependant, tous les producteurs n'ont pas accès à une certification individuelle par tierce partie (c'est-à-dire par un organisme certificateur agréé). Il existe néanmoins des systèmes alternatifs, tels que les systèmes participatifs de garantie (SPG) et les systèmes de certification de groupe, aussi appelés systèmes de contrôle interne (SCI). Ce rapport explore le potentiel et les opportunités de synergies entre ces différents systèmes, et apporte des recommandations. Il se base sur des entretiens réalisés avec des experts et avec diverses parties prenantes impliqués dans des systèmes alimentaires durables. Dans sa première partie, il commence par définir et contextualiser les SPG et les SCI, puis décrit leurs enjeux communs. La seconde partie de ce rapport montre les synergies possibles entre les différents types de certification en se basant sur des exemples concrets. Le premier se situe en Tanzanie, où les SPG et les SCI permettent de soutenir l'adoption de pratiques agricoles durables. Le deuxième est celui de la coopérative brésilienne COOPFAM, qui, grâce aux SCI et aux SPG, offre aux femmes les moyens de cultiver et de commercialiser leurs cafés biologiques.

<https://www.ifoam.bio/sites/default/files/2023-06/PGS%20and%20TPC.pdf>

2023, 26 p., éd. IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL / MOUNTAIN PARTNERSHIP

réf. 302-028



## POLITIQUE AGRICOLE

### Sustainable food systems law: Policy recommendations for a meaningful transition

*Loi sur les systèmes alimentaires durables : Recommandations politiques pour une transition significative (Anglais)*

EU FOOD POLICY COALITION

La loi-cadre de l'Union Européenne (UE) sur les systèmes alimentaires durables (SFS - Sustainable Food Systems) constitue une occasion unique d'initier un important changement vers un système alimentaire européen plus durable qui garantirait également, à terme, une équité sanitaire et sociale. Ce rapport présente des recommandations pour que l'Union Européenne construise une approche politique globale et cohérente, réunissant tous les secteurs et acteurs du système alimentaire, de la production à la consommation. Il a été rédigé par la Coalition européenne pour la politique alimentaire (EU Food Policy Coalition) et a été approuvé par de multiples organisations (ONG, associations...) engagées dans la préservation de l'environnement et dans le développement d'une agriculture plus durable. Cette Coalition apporte des recommandations, regroupées sous quatre grandes thématiques : 1 – Utiliser une approche systémique pour travailler sur les systèmes alimentaires ; 2 – Mettre en place un nouveau cadre de gouvernance pour le système alimentaire de l'UE (principe de la démocratie alimentaire) ; 3 – Développer des environnements alimentaires favorables (notamment grâce à des plans nationaux et en mettant en place des mesures au niveau de l'approvisionnement et du marketing) ; 4 - Garantir une forte responsabilité et équité tout au long de la chaîne alimentaire.

<https://foodpolicycoalition.eu/wp-content/uploads/2023/05/SUSTAINABLE-FOOD-SYSTEMS-LAW-Recommendations-for-a-meaningful-transition.pdf>

2023, 28 p., éd. EU FOOD POLICY COALITION

réf. 302-027

### PLOAA jamais sans la bio : la Fnab présente 5 propositions

BIOFIL

La concertation sur le Pacte et la nouvelle loi d'orientation et d'avenir agricole – PLOAA -, lancée début 2023 par le ministère en charge de l'Agriculture, s'est achevée fin juin 2023. La Fnab, qui était intégrée aux groupes de réflexion, réclame une meilleure prise en compte de l'agriculture bio, et ce, principalement sur trois axes : orientation et formation ; installation et transmission ; adaptation et transition face aux changements climatiques. La Fnab demande ainsi à : 1 - Rendre obligatoire, dans l'enseignement agricole, un module équivalent à 3 h/semaine sur l'agriculture bio ; 2 – Instaurer, pour les futures installations bio, un accompagnement par une structure spécialisée dans l'agriculture bio ; 3 – Élargir l'accès au foncier à 100 % des terres agricoles (y compris le fermage) en rendant les porteurs de projets en bio prioritaires ; 4 – Inciter le secteur de la recherche agricole à mieux caractériser la résilience des techniques agricoles bio vis-à-vis de la gestion quantitative de l'eau et de l'adaptation aux bouleversements climatiques ; 5 – Faire réaliser les diagnostics climatiques, obligatoires au moment de l'installation ou de la transmission, par des techniciens dédiés à la bio et avec des outils adaptés à la bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46960>  
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 1 page (p. 8)

réf. 302-109



## RÉGLEMENTATION

### Être maraîcher, une question à choix multiple

BOCQUET Fabien

Quel statut choisir pour être maraîcher ? Peut-on devenir autoentrepreneur en maraîchage ? Ces questions sont récurrentes chez les porteurs de projets. Il faut rappeler que le statut juridique définit la façon dont l'activité professionnelle maraîchère est liée ou non à celle de la situation privée (cela va de la confusion complète à la séparation totale), tandis que le statut fiscal correspond à la façon dont l'Etat prélève les taxes et les impôts sur l'activité agricole. Cet article commence par apporter des informations sur les différents statuts juridiques possibles et sur leurs caractéristiques : les formes individuelles (les entreprises individuelles – EI - et les entreprises individuelles à responsabilité limitée – EIRL -) et les formes sociétaires (les groupements agricoles d'exploitation en commun – GAEC -, les entreprises agricoles à responsabilité limitée – EARL -, et les sociétés civiles d'exploitation agricole – SCEA -). Il évoque ensuite le statut fiscal, en abordant le mode d'assujettissement à la TVA, ainsi que les régimes d'imposition des bénéficiaires agricoles : micro-bénéficiaire agricole – Micro-BA -, réel simplifié, réel normal et, pour les formes sociétaires, le choix irrévocable de l'option impôt sur les sociétés. Enfin, il aborde les droits d'un exploitant assujetti à la MSA (couverture santé, prestations familiales, assurance vieillesse, assurance accident du travail et maladie professionnelle...).

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N ° 31, 01/12/2022, 2 pages (p. 12-13)

réf. 302-035





## BRÈVES

### Ouverture de la 6ème session du Mooc bio

Porté par VetAgro Sup, le Mooc bio Comprendre et questionner l'agriculture biologique est coconstruit avec de nombreux partenaires, issus d'écoles d'ingénieurs et d'organismes de recherche, tels Inrae. Son objectif est d'apporter toutes les informations nécessaires à la compréhension de ce système de production. Ce Mooc s'adresse aux étudiants, élus, salariés, citoyens, consommateurs, agriculteurs, etc.

En plus d'aborder les évolutions de la Pac – Politique agricole commune –, cette nouvelle édition de l'automne 2023 s'adapte aux nouvelles problématiques, avec l'ajout d'un volet portant sur le changement climatique. Pour rappel, le Mooc bio s'articule autour d'un tronc commun de quatre séquences thématiques et d'une question transversale au choix qui fait débat dans la société. Il aborde les bases du cahier des charges, les techniques de production agricole, la diversité des approches, les dynamiques des territoires et les questions de controverse.

Ne réclamant pas de pré-requis, cette formation en ligne gratuite d'une durée de huit semaines clôturera ses inscriptions le 27 novembre 2023 (cours : du 9 octobre au 4 décembre 2023).

Pour s'inscrire : <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/mooc-bio-comprendre-et-questionner-lagriculture-biologique/>

**Source(s) : <https://www.biofil.fr/>, 6 octobre 2023**

### Appel à projets pour les conférences La Terre est Notre Métier 2024

« Contribuez à façonner l'avenir de l'agriculture biologique », telle est l'ambition du prochain salon professionnel La Terre est Notre Métier, prévu les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers, en Ile-et-Vilaine.

L'appel à projets des conférences de ce rendez-vous bisannuel vient d'être lancé par ses organisateurs, le réseau Gab-Frab Bretagne, la Fnab et l'Itab. L'appel à projets vise à sélectionner trente-cinq conférences abordant diverses thématiques, notamment les filières, la recherche et la technique. Tout le monde est invité à participer, des organismes de développement agricole aux universités et instituts de recherche, en passant par les instituts techniques, les entités publiques, les instituts de formation agricole, les groupes de citoyens engagés, les experts indépendants du secteur agricole et les ONG. L'objectif est de présenter les résultats de recherches et d'expérimentations en agriculture biologique, de mettre en lumière les expériences et initiatives des producteurs bio, d'encourager un développement durable des filières et de partager les compétences acquises collectivement. Toutes les propositions de conférences doivent s'aligner avec les principes de la charte Fnab.

Date limite de dépôt des candidatures : 24 novembre 2023.

Lien : <https://www.salonbio.fr/les-conferences/aap-conferences-2024/>

**Source(s) : <https://www.biofil.fr/>, 6 octobre 2023**

### Supports techniques de Tech&Bio 2023 en ligne

Les présentations utilisées lors des conférences du salon Tech&Bio 2023, ainsi que les posters techniques utilisés sur les différents pôles filières de l'événement sont en ligne : <https://www.tech-n-bio.com/fr/le-salon-international/ressources/supports-techniques>

**Source(s) : <https://www.tech-n-bio.com/>, octobre 2023**

### Vidéos des Talents Tech&Bio 2023

Douze agriculteurs et agricultrices ont été récompensés lors de la cérémonie des Talents Tech&Bio, le 20 septembre 2023. Les Talents Tech&Bio sont des agriculteurs et des agricultrices remarquables pour leur système et leurs résultats économiques. Des vidéos en ligne permettent de les découvrir : [https://www.youtube.com/playlist?list=PLa\\_q9Oxli-xqZJOyNnol3b1PxOixakDX1](https://www.youtube.com/playlist?list=PLa_q9Oxli-xqZJOyNnol3b1PxOixakDX1)

**Source(s) : Newsletter Tech&Bio n° 45, octobre 2023**



### Ecorégime : Baisse de l'aide à la Bio

Le 5 octobre, le ministère de l'Agriculture a annoncé une nouvelle baisse des montants que les agriculteurs bio vont toucher par le biais de l'aide environnementale de la PAC dite « écorégime ». Le paiement, pour les agriculteurs bio, est abaissé à 92 euros par hectare au lieu des 110 € précédemment annoncés. La raison : le triste « succès » de cet écorégime, qui a été demandé par plus de 90% des agriculteurs français, ce que dénonce la FNAB. Celle-ci estime que l'aide, qui devait être un revenu environnemental incitant à la transition, a été détournée de son objectif.

La FNAB réitère ses demandes :

- Un écorégime bio à 145 euros par hectare ;
- La réaffectation des reliquats des 340 millions d'euros de l'aide conversion bio à la filière biologique par d'autres moyens (soutien à l'installation, soutien à l'accompagnement technique, soutien à la consommation, soutien à la recherche) ;
- L'accès aux outils de régulation de marché pour les filières biologiques : financement du stockage, financement du déclassement, financement de la réduction volontaire de production.

Lien : <https://www.fnab.org/nouvelle-baisse-des-aides-bio-la-pac-echoue-a-faire-la-transition/>

**Source(s) : Communiqué de presse de la FNAB, 6 octobre 2023**

### Budget national 2024 : Axe n° 1 : Le soutien aux exploitations et aux filières

Objectif : Soutenir le revenu des agriculteurs et l'engagement de l'agriculture dans la transition écologique et climatique, y compris grâce aux contreparties nationales aux aides européennes de la politique agricole commune (PAC). Les mesures mises en œuvre concernent : La nouvelle PAC ; L'assurance récolte ; Le dispositif d'exonération de cotisations patronales pour les travailleurs occasionnels (TO-DE) ; Les autres dispositifs permettant de renforcer ou de maintenir à un niveau élevé le soutien apporté aux exploitants et aux filières, en métropole comme dans les outre-mer.

Pour la nouvelle PAC, la France a obtenu un budget de 9,4 Milliards d'euros par an, dont 9,1 Milliards d'euros pour les interventions du Plan stratégique national (PSN). Le développement de l'agriculture biologique reste une priorité avec un objectif de 18 % de la surface agricole utile en 2027, et dans la perspective d'atteindre 21 % à l'horizon 2030, conformément aux objectifs du Pacte vert européen. Pour atteindre cet objectif, les soutiens dédiés à l'agriculture biologique dans le PSN ont été augmentés de 36 % par rapport à la précédente programmation (soit 340 M€ en moyenne au total par an). Le crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique a également été revalorisé et il est cumulable avec les aides de la PAC. Par ailleurs, pour aider à résoudre les difficultés les plus urgentes des filières en agriculture biologique, un fonds de soutien doté de 70 M € a été mis en place en 2023, en plus du renforcement des actions de communication menées par l'Agence BIO.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/le-soutien-aux-exploitations-et-aux-filieres>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>, 27 septembre 2023**



## Budget national 2024 : Axe 2 : La planification écologique

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser de plus de la moitié les émissions de gaz à effet de serre françaises, réduire les pressions sur la biodiversité et mieux gérer les ressources essentielles. Tels sont les engagements du Gouvernement pour le quinquennat.

Concernant le secteur agricole, il devra réduire de 16% ses émissions en 2030 par rapport à l'année 2022, ce qui doit s'accompagner de la transition des régimes alimentaires. La forêt est également un des chantiers prioritaires de la planification écologique.

Un effort exceptionnel de 0,8 Milliard d'euros par an, à partir de 2024, sera consacré au financement de la planification écologique en agriculture. Parmi les objectifs : le renforcement du soutien à l'agriculture biologique via une augmentation du fonds Avenir bio (5 M€) et des actions de communication (5 M€).

Il est, par ailleurs, prévu de créer un fonds hydraulique agricole dès 2024, à hauteur de 30 millions d'euros par an, pour remobiliser et moderniser les ouvrages existants et développer de nouveaux projets dans le respect des équilibres des usages et des écosystèmes, ainsi que des objectifs du plan eau.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/la-planification-ecologique>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr>,  
27 septembre 2023**

## Didier Perreol, nouveau Président de La Maison de la Bio

La Maison de la Bio annonce l'élection de Didier Perreol au poste de Président de l'organisation. Didier Perreol dirigera les efforts visant à consolider la position de la filière en France, en mettant en avant les principes de durabilité et en encourageant la coopération interprofessionnelle au sein du secteur.

Lien : <https://www.natexbio.com/didier-perreol-nouveau-president-de-la-maison-de-la-bio/>

**Source(s) : <https://www.natexbio.com>,  
27 septembre 2023**

## Nouveau site internet pour Bio Cohérence

Bio Cohérence a lancé un nouveau site internet : <https://www.biocoherence.fr/>. Avec plusieurs nouveautés : la présentation du label et de ses 10 engagements, la création d'un blog avec les actualités du label, des portraits de paysans et artisans, entre autres.

On y retrouve aussi la carte des adhérents « Bio cohérents » pour trouver des producteurs, des magasins et des entreprises selon son emplacement géographique : - un espace d'infos dédié aux professionnels ; et une présentation des membres de l'association.

**Source(s) : <https://www.biolineaires.com/>,  
3 octobre 2023**

## Strasbourg : Distribution gratuite de paniers de fruits et légumes bio aux femmes enceintes

L'expérimentation a duré un an et elle a été un succès. La ville a souligné que 80 % des 800 participantes ont déclaré envisager de poursuivre l'alimentation bio. Dès 2024, la ville de Strasbourg a décidé d'élargir son système « d'ordonnance verte », qui consiste à distribuer, chaque semaine et gratuitement, des paniers de fruits et légumes bio aux femmes enceintes. L'objectif est de lutter contre l'ingestion de perturbateurs endocriniens. Deux ateliers de sensibilisation accompagnaient la remise des paniers.

Dès janvier, le dispositif s'ouvrira à 1 500 femmes, pour un budget total de 655 000 euros. La durée de la distribution des paniers, de deux à sept mois, sera déterminée en fonction des revenus du foyer. Les pré-inscriptions pour les femmes enceintes sont ouvertes sur le site internet de la ville.

Un projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale pour généraliser ce système à toute la France.

**Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr>, 6 octobre 2023**

## Supports de conférences de l'Institut de l'Élevage

Les supports des conférences proposées par l'Institut de l'Élevage lors de différents événements sont en ligne :

Space 2023 : <https://idele.fr/detail-dossier/space-2023-toutes-les-supports-des-conferences-proposees-par-linstitut-de-lelevage>

Sommet de l'Élevage 2023 : <https://idele.fr/detail-dossier/sommet-de-lelevage-2023-toutes-les-conferences-proposees-par-linstitut-de-lelevage>

1ères Biennales des conseillers CAP'2ER : <https://idele.fr/detail-dossier/1eres-biennales-des-conseillers-cap2er-les-supports-dintervention>

**Source(s) : <https://idele.fr>, septembre-octobre 2023**

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse d'expédition .....

.....

Adresse de facturation .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

### BIOPRESSE

#### Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,  
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)  
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

## TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

|  | Nombre de pages                              | Abonnés                     | Non abonnés                 | Agriculteurs Etudiants*     |
|--|--|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Prêt d'ouvrage<br>Indemnité forfaitaire si non-retour<br>+ forfait   |  | 80 €<br>8 €                 | 80 €<br>8 €                 | 80 €<br>6 €                 |
| Liste bibliographique thématique<br>* sur place<br>effectué par l'utilisateur<br>effectué par une documentaliste<br>* par courrier   |  | gratuit<br>4 €<br>8 €       | gratuit<br>6 €<br>16 €      | gratuit<br>4 €<br>8 €       |
| Photocopies<br>Frais de photocopies sur place<br>Frais de photocopies par<br>correspondance (incluant<br>le coût de la recherche documentaire,<br>des photocopies et les frais d'expédition) | la page<br>la 1ère page<br><br>les suivantes | 0.10 €<br>2 €<br><br>0.30 € | 0.10 €<br>2 €<br><br>0.30 € | 0.10 €<br>2 €<br><br>0.30 € |
| Questionnement par téléphone ou mail,<br>et réponse immédiate ne nécessitant<br>pas de recherche particulière  |  | gratuit                     | gratuit                     | gratuit                     |

\* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

## BON DE COMMANDE

### Identification du demandeur

Nom ..... Prénom .....

Organisme .....

Adresse .....

Téléphone ..... Fax .....

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

### Commande de photocopies

| N° Biopresse               | N° Notice | Nombre de pages |
|----------------------------|-----------|-----------------|
|                            |           |                 |
| Total des pages<br>Montant |           |                 |

### Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

*Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.*





## COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

### **AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)**

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

[contact@agencebio.org](mailto:contact@agencebio.org)

<http://www.agencebio.org>

■ 1er Baromètre du moral des agricultrices et agriculteurs bio 2023 – France métropolitaine et DOM/TOM

[https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/Barometre-Moral-Agricultrices.teurs-bio\\_def.pdf](https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/Barometre-Moral-Agricultrices.teurs-bio_def.pdf)

AGENCE BIO - 38 p.

### **CARDÈRE ÉDITEUR**

19 Rue Agricole Perdiguier, 84 000 AVIGNON - FRANCE

Tél. : 06 03 17 85 65 - Fax : 09 72 13 11 11

[bouquins@cardere.fr](mailto:bouquins@cardere.fr)

<http://www.cardere.fr/>

■ La Pastothèque. Référentiel des milieux pastoraux du Sud de la France dans un contexte de changement climatique. Tome 1 : Montagne : étages alpin, subalpin et montagnard

DODIER Hermann / GARDE Laurent / GENEVET Emmanuelle / ET AL. - 508 p. - 30 €

### **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE TARN-ET-GARONNE**

130 Avenue Marcel Unal, 82 017 MONTAUBAN CEDEX - FRANCE

Tél. : 05 63 63 30 25 - Fax : 05 63 66 14 07

[accueil82@agri82.fr](mailto:accueil82@agri82.fr)

<https://agri82.chambre-agriculture.fr/>

■ Guide Arbo 2023 – PFI-BIO

[https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Occitanie/Productions\\_techniques/guide\\_arbo\\_ca82\\_2023.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Productions_techniques/guide_arbo_ca82_2023.pdf)

GHION Karine / SAGNES Jean-Louis / DORDOLO Marie / ET AL. - 96 p.

■ Guide Arbo 2023 : Fruits à coques – PFI-BIO

[https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Occitanie/075\\_Inst-Tarn-et-Garonne/6-PDF\\_PAGES\\_STATIQUES/1-Productions\\_et\\_techniques/Arboriculture\\_et\\_raisin\\_de\\_table/Guides\\_techniques/guide\\_arbo\\_fruitscoque\\_2023\\_web.pdf](https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/075_Inst-Tarn-et-Garonne/6-PDF_PAGES_STATIQUES/1-Productions_et_techniques/Arboriculture_et_raisin_de_table/Guides_techniques/guide_arbo_fruitscoque_2023_web.pdf)

GHION Karine / SAGNES Jean-Louis / DORDOLO Marie / ET AL. - 16 p.

### **CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)**

97 Boulevard Pereire, 75 017 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 87 76 04 00

[info@ctifl.fr](mailto:info@ctifl.fr)

<http://www.ctifl.fr/>

■ Rencontre technique Légumes en agriculture biologique

<https://www.ctifl.fr/rencontre-technique-legumes-agriculture-biologique>

RICHARD Alice / MAILLET Hervé / LERAY Laetitia / ET AL. - 10 supports d'intervention

### **ÉDITIONS DE L'AUBE**

Rue Amédée-Giniès, 84 240 LA TOUR D'AIGUES - FRANCE

Tél. : 04 90 07 46 60 - Fax : 04 90 07 53 02

<http://www.editionsdelaubes.com>

■ Bien manger pour vivre mieux : Manifeste pour un monde plus bio et plus juste

DE RONNE Pierrick - 134 p. - 16 €

### **ÉDITIONS QUAE**

RD 10, 78 026 VERSAILLES CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 30 83 35 48 - Fax : 01 30 83 34 49

<http://www.quae.com>

■ D'une agriculture l'autre : Conflictualités, expérimentations, transmissions

JOLY Nathalie / DUPRÉ Lucie / PETIT Sandrine - 152 p. - 30 €



## EU FOOD POLICY COALITION

Mundo J, 10 Rue de l'industrie, 5th Floor,  
1000 BRUXELLES - BELGIUM

[info@foodpolicycoalition.eu](mailto:info@foodpolicycoalition.eu)

<https://foodpolicycoalition.eu/>

■ Sustainable food systems law: Policy recommendations for a meaningful transition

<https://foodpolicycoalition.eu/wp-content/uploads/2023/05/SUSTAINABLE-FOOD-SYSTEMS-LAW-Recommendations-for-a-meaningful-transition.pdf>

EU FOOD POLICY COALITION - 28 p.

## FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES

7 Cité d'Antin, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 91 88 88 - Fax : 01 44 91 88 89

[infos@famillesrurales.org](mailto:infos@famillesrurales.org)

<http://www.famillesrurales.org/>

■ Dossier de presse : Observatoire des prix des fruits et légumes 2023

<https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org...>

[www.files.ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20fruits%20et%20l%C3%A9gumes%20cor.pdf](http://www.files.ckeditor/actualites/fichiers/Observatoire%20fruits%20et%20l%C3%A9gumes%20cor.pdf)

FÉDÉRATION NATIONALE FAMILLES RURALES - 16 p.

## FÉDÉRATION RÉGIONALE DES CIVAM DE POITOU-CHARENTES

12 bis Rue Saint-Pierre, 79 500 MELLE - FRANCE

Tél. : 05 49 07 20 00 - Fax : 05 49 07 20 00

[coordination.civampc@gmail.com](mailto:coordination.civampc@gmail.com)

<https://www.civam.org/reseau-civam-poitou-charentes>

■ Fiches techniques Maraîchage : Pour des systèmes maraîchers autonomes et économes

<https://www.civam.org/reseau-civam-poitou-charentes/ressources/fiches-techniques-maraichage/>

FEDERATION REGIONALE DES CIVAM DE POITOU-CHARENTES - 10 p.

## FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

[info.suisse@fibl.org](mailto:info.suisse@fibl.org)

<http://www.fibl.org>

■ Réussir le sevrage des porcelets bio

<https://orgprints.org/id/eprint/46138/>

FRÜH Barbara / HAGMÜLLER Werner / WALKENHORST Michael / ET AL. - 16 p.

■ Variétés exemptes de fusion cellulaire pour la culture maraîchère

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1672-variantes-sans-fc.pdf>

FIBL / BIOLAND / BIO SUISSE / ET AL. - 14 p.

## FRANCEAGRIMER

12 Rue Henri Rol-Tanguy, TSA 20002,  
93 555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 73 30 30 00

<http://www.franceagrimer.fr/>

■ L'évolution des achats de produits issus de l'agriculture biologique par les ménages français depuis 2015

[https://www.franceagrimer.fr/content/download/71396/document/Conso\\_Bio\\_2022.pdf](https://www.franceagrimer.fr/content/download/71396/document/Conso_Bio_2022.pdf)

FRANCEAGRIMER - 30 p.

## GRET (Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques)

213 Rue La Fayette, 75010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 40 05 61 61

■ Guide pour l'évaluation de l'agroécologie : Méthode pour apprécier ses effets et les conditions de son développement

LEVARD Laurent - 320 p. - 19 €

## IFIP - Institut du Porc

5 Rue Lespagnol, 75 020 PARIS - FRANCE

Tél : 01 58 39 39 50 - Fax : 01 58 39 35 69

[ifip@ifip.asso.fr](mailto:ifip@ifip.asso.fr)

<http://www.itp.asso.fr/>

■ La méthode RHAPORC : Apprécier les facteurs qui modulent la relation homme-animal pour l'améliorer

<https://tinyurl.com/yckce9cb>

COURBOULAY Valérie / DEPOUDENT Caroline / RAMONET Yannick / ET AL. - 68 p.

## IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

Charles-de-Gaulle-Strasse 5, 53113 BONN - ALLEMAGNE

Tél. : +49-228-92650-10

[contact@ifoam.bio](mailto:contact@ifoam.bio)

<http://www.ifoam.bio/>

■ Technical report: Exploring opportunities to increase the synergy between Participatory Guarantee Systems (PGS) and Third-Party Certification (TPC) in organic agriculture

<https://www.ifoam.bio/sites/default/files/2023-06/PGS%20and%20TPC.pdf>

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL / MOUNTAIN PARTNERSHIP - 26 p.



## **INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)**

147 Rue de l'Université, 75 338 PARIS CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 01 42 75 90 00

<https://www.inrae.fr/>

■ Propositions d'hypothèses pour le scénario AMS de la SNBC 3 pour le secteur Agriculture

<https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/Hypoth%C3%A8ses%20AMS%20SNBC3%20INRAE%20Avril%202023.pdf>

SOUSSANA Jean-François / CAQUET Thierry / BAUMONT René / ET AL. - 48 p.

## **INSTITUT DE L'ÉLEVAGE**

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs bovins lait bio

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs>

REDON Marie / JOUFFROY Mathilde / LARTISANT Stéphane / ET AL. - 18 fiches techniques

■ Cap Protéines : Autonomie protéique : Les éleveurs témoignent – Témoignages d'éleveurs ovins viande bio

<https://www.cap-proteines-elevage.fr/temoignages-d-eleveurs>

WOILTOCK Alexine / BARJOU Marie-Line / GUYON Claire / ET AL. - 8 fiches techniques

■ Fiches références systèmes CAP2'ER - édition 2023

<https://idele.fr/en/detail-article/fiches-references-systemes-cap2err-edition-2023#docsAssocies-ancre>

VIAL Rémi / INSTITUT DE L'ELEVAGE - 7 fiches techniques

■ Etaler la production en agneaux bio : localement et/ou via la complémentarité entre bassins ? Support pédagogique à l'attention des enseignants

<https://tinyurl.com/2h7jypxd>

BELLETT Vincent / BUGAUT Héloïse / CASSEL Séverine - 41 p.

## **INTERBEV**

207 Rue de Bercy, 75 587 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 44 87 44 60

[interbev@interbev.fr](mailto:interbev@interbev.fr)

<http://www.interbev.fr/>

■ Les Français et les viandes bio – Avril 2023

<https://www.opinion-way.com/fr/component/edocman/opinionway-pour-interbev-les-francais-et-les-viandes-bio-avril-2023/viewdocument/3103.html>

OPINIONWAY - 29 p.

## **ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)**

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

■ Mémoire de Fin d'Etudes : Evaluation des performances techniques, économiques et environnementales des systèmes allaitants biologiques du Massif central qui engraisent en majorité à l'herbe

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire>

[evaluation-performances-tech-eco-envir-systemes-allaitants-bio-mc-herbe\\_sbrossillon.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire-evaluation-performances-tech-eco-envir-systemes-allaitants-bio-mc-herbe_sbrossillon.pdf)

BROSSILLON Simon - 115 p.

## **PÔLE BIO MASSIF CENTRAL**

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Zoom : Estimation des coûts de production 2022 des élevages suivis en référence sur le Massif central

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom>

[estimation-couts-production-2022-elevages-references-massif-central.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom-estimation-couts-production-2022-elevages-references-massif-central.pdf)

PINEAU Christèle / BROSSILLON Simon / DALLAPORTA Bastien - 2 p.

■ Adéquation entre l'offre et la demande en bovins viande bio sur le Massif central - Fiches rééditées en 2023 dans le cadre de la tranche 2 de BioViandes

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/bioviandes>

[adequation-offre-attente-du-marche\\_2023.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/bioviandes-adequation-offre-attente-du-marche_2023.pdf)

BIOVIANDES - 16 p.

■ Zoom attentes de la filière : Les systèmes bovins allaitants biologiques du Massif central qui engraisent majoritairement à l'herbe répondent-ils aux attentes de la filière ?

[https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom\\_attentes-filiere-bovins.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/zoom_attentes-filiere-bovins.pdf)

PINEAU Christèle / BROSSILLON Simon / DALLAPORTA Bastien - 2 p.

## **POLLINIS**

10 rue Saint-Marc, 75 002 PARIS - FRANCE

Tél : +33 1 40 26 40 34

[contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org)

<https://www.pollinis.org/>

■ Pesticides génétiques ARNi : Les pollinisateurs, victimes collatérales des nouveaux produits de l'agrochimie

<https://www.pollinis.org/admin/wp-content/uploads/2023/06/pollinis-pesticidegenetiquearni-9.pdf>

BARBIERE Cécile / LAMOTTE Léo / MERMET Vanessa - 47 p.



## **RÉSEAU AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE (ADMM)**

Réseau CIVAM, 58 Rue Regnault, 75 013 PARIS - FRANCE

Tél : 06 41 16 62 27

[contact@agriculture-moyenne-montagne.org](mailto:contact@agriculture-moyenne-montagne.org)

<http://agriculture-moyenne-montagne.org/>

■ Colloque ADMM 20 juin 2023 (Lempdes) – Retour en vidéos !

<https://www.agriculture-moyenne-montagne.org/article243.html>

[LEU Orlande](#)

- 7 vidéos

## **TANA ÉDITIONS**

104 Boulevard Arago, 75 014 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 16 09 00

<https://www.lisez.com/tana/27>

■ Le Guide des plantes sauvages : 100 plantes essentielles aux vertus bienfaitantes

MINKER Carole - 288 p. - 27 €

■ Le potager du Paresseux frappé par le changement climatique

HELMSTETTER Didier - 450 p. - 18,90 €





## LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)  
 ou directement sur notre catalogue en ligne : [abiodoc.docressources.fr](http://abiodoc.docressources.fr)

## PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

*L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)*



- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'Afrique et l'agriculture tropicale, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))





# ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

## OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur [www.abiodoc.com](http://www.abiodoc.com)

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire